

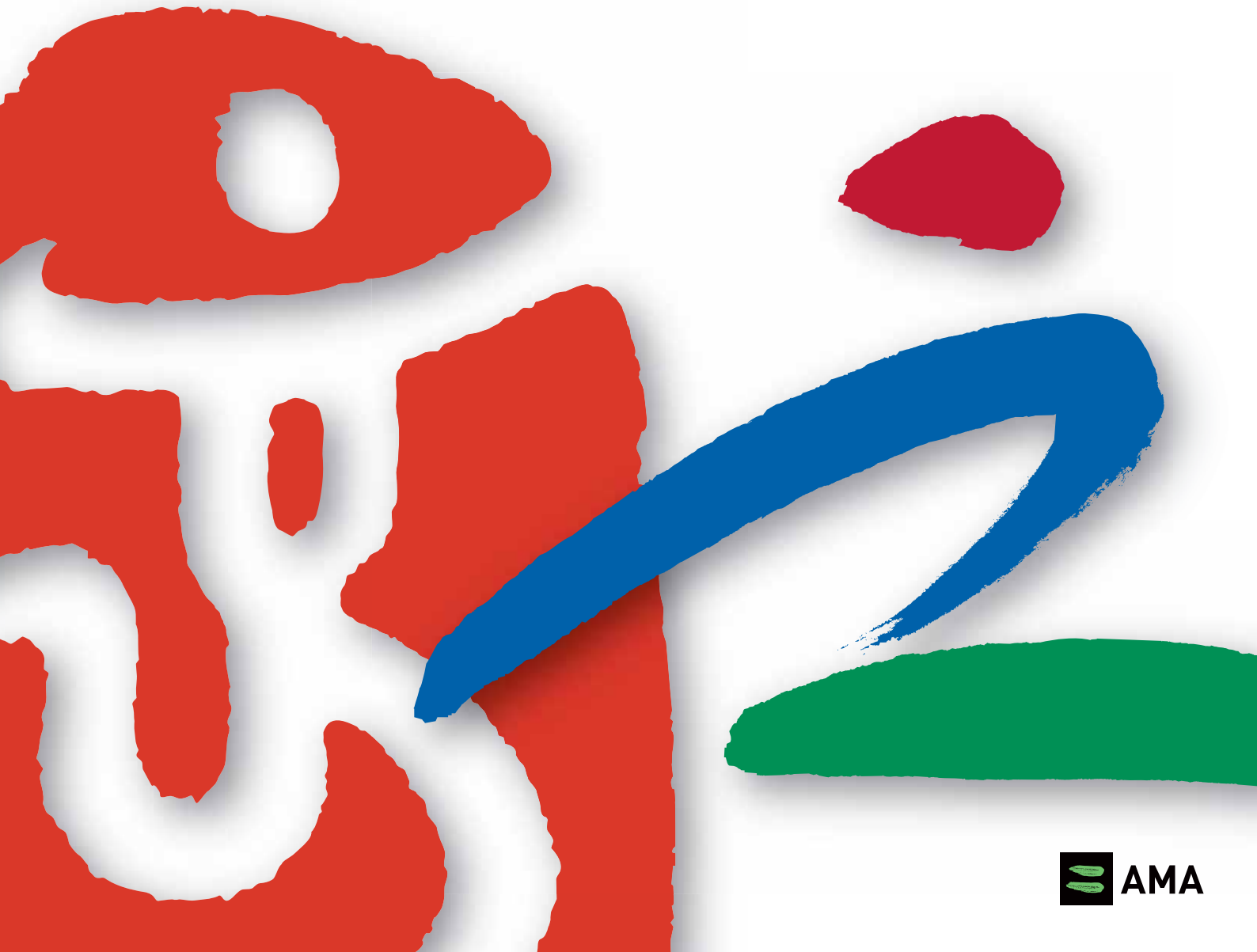
franc jeu

UNE PUBLICATION OFFICIELLE DE L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

NUMÉRO 2 - 2008

Pékin 2008

L'AMA aux Jeux olympiques
et paralympiques



franc jeu

UNE PUBLICATION OFFICIELLE DE L'AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

CONTACT:

AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE
COURRIEL: info@wada-ama.org
INTERNET: www.wada-ama.org

BUREAU PRINCIPAL

800 PLACE VICTORIA – SUITE 1700
CASE POSTALE 120
MONTRÉAL, QC
CANADA H4Z 1B7
TÉL.: +1.514.904.9232
FAX: +1.514.904.8650

BUREAU RÉGIONAL AFRICAINE

PROTEA ASSURANCE BUILDING
8E ÉTAGE
GREENMARKET SQUARE
LE CAP
8001 AFRIQUE DU SUD
TÉL.: +27.21.483.9790
FAX: +27.21.483.9791

BUREAU RÉGIONAL ASIE/OCÉANIE

C/O JAPAN INSTITUTE OF SPORTS SCIENCES
3-15-1 NISHIGAOKA, KITA-KU
TOKYO
115-0056 JAPON
TÉL.: +81.3.5963.4321
FAX: +81.3.5963.4320

BUREAU RÉGIONAL EUROPÉEN

MAISON DU SPORT INTERNATIONAL
AV. DE RHODANIE 54
1007 LAUSANNE, SUISSE
TÉL.: +41 21 343 43 40
FAX: +41 21 343 43 41

BUREAU RÉGIONAL D'AMÉRIQUE LATINE

CENTRE MONDIAL DU COMMERCE DE MONTEVIDEO
TOUR II, UNITÉ 712 - 7E ÉTAGE
CALLE LUIS A DE HERRERA 1248
MONTEVIDEO, URUGUAY
TÉL.: +598 2 623 5206
FAX: +598 2 623 5207

ÉDITRICE

ELIZABETH HUNTER

CONTRIBUTEURS

KARAM BIRDI
LÉA CLÉRET
FRÉDÉRIC DONZÉ
ELIZABETH HUNTER
STACY SPLETZER
SHANNAN WITHERS

TRADUCTIONS

FRÉDÉRIC DONZÉ

PHOTOS

BOCO
DOMINIC FUIZZOTTO
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU SPORT CHINOIS
CIO

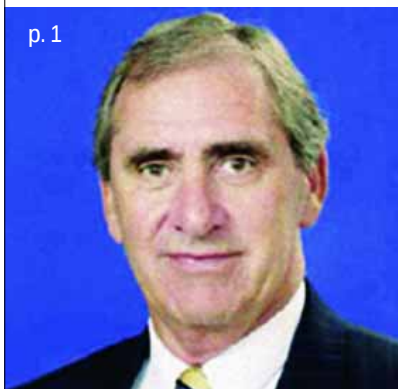
DESIGN

COMMUNICATIONS ANTHONY PHILBIN, MONTRÉAL

Toutes les informations publiées dans ce numéro étaient exactes au moment de l'impression. Les articles publiés dans ce numéro, et les opinions exprimées par les auteurs, athlètes et experts, ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Agence mondiale antidopage.

La reproduction des articles de "franc jeu" est encouragée. Pour toute autorisation, veuillez envoyer une demande écrite au Département de la communication de l'AMA (media@wada-ama.org). Le magazine "franc jeu" doit être crédité dans toute reproduction.

p. 1



p. 2



Éditorial: John Fahey

Le nouveau président de l'AMA évoque les points communs entre le sport et la société et la nécessité de promouvoir les valeurs de justice et de respect.

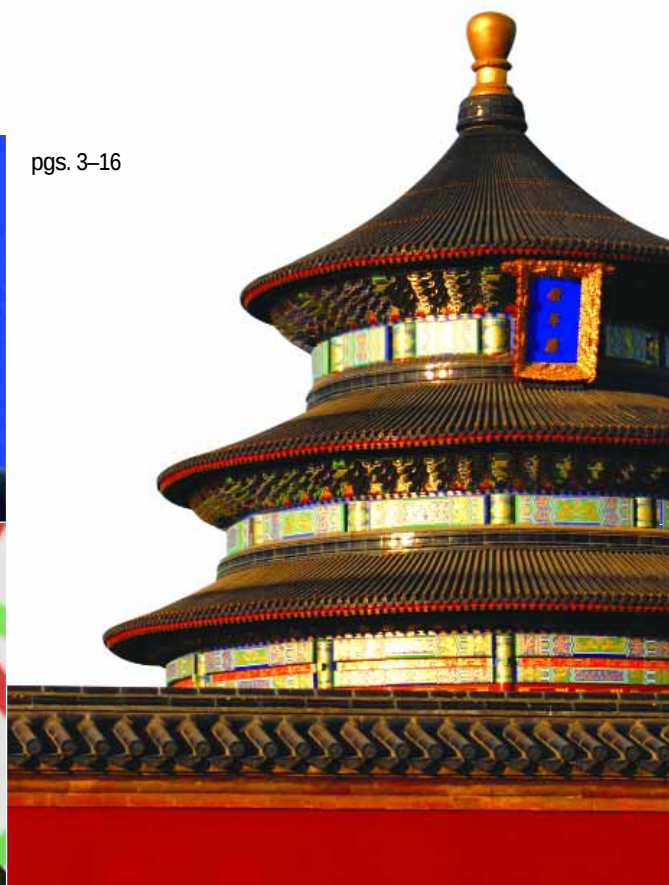
Page 1

Éditorial: Jacques Rogge

Le CIO effectuera 4500 contrôles en et hors compétition à Pékin, soit 25% de plus qu'aux Jeux d'Athènes il y a quatre ans. Le président du CIO expose la politique de tolérance zéro du CIO face aux tricheurs.

Page 2

pgs. 3–16



En couverture:
Pékin 2008

Alors que le CIO et le CIP mettent sur pied leurs programmes antidopage pour les Jeux de cet été, l'AMA met ses ressources et son expertise à leur disposition et se prépare à superviser les activités antidopage liées à ces deux grands événements.

Page 3



Pékin 2008:
Articles liés au thème principal

Pg

Sensibilisation des sportifs	7
Les cinquièmes Jeux olympiques de l'AMA.....	8
La lutte contre le dopage en Chine.....	9
Les équipes olympiques de l'AMA.....	11
Les équipes paralympiques de l'AMA	15



dans ce numéro



p. 17



p. 19



p. 27



p. 25

Entretien: Sir Craig Reedie

Le président du Comité Finance & Administration de l'AMA discute du système de financement de l'AMA et des ressources à disposition de la lutte contre le dopage dans le sport.

Page 17

Comité des sportifs de l'AMA

Le Comité des sportifs de l'AMA s'est réuni en avril pour discuter des priorités de la lutte contre le dopage en 2008 et de questions importantes pour l'évolution de la lutte antidopage. Revue des discussions.

Page 21

Nouvelles de l'AMA et calendrier Pg

Organisations régionales antidopage...25
Le Code 2009 publié25
Convention de l'UNESCO26
Recherche en sciences sociales.....26
Symposium sur le dopage génétique...26

Profil de sportif: Kalusha Bwalya

Considéré comme le plus grand footballeur zambien de l'histoire, Kalusha Bwalya partage ses convictions en matière de justice et de sport sans dopage.

Page 19

Conformité au Code

L'année 2008 est la première année au cours de laquelle l'AMA rapportera les cas de non-respect du Code mondial antidopage. Résumé des mesures à prendre par les signataires encore non conformes.

Page 23

Symposium antidopage FI/ONAD28
Mallette des entraîneurs en ligne28
Symposium sur les enquêtes28
Calendrier de l'AMA.....29

ADAMS maintient sa dynamique

Le nombre d'utilisateurs du système d'administration et de gestion antidopage en ligne a triplé en douze mois et devrait continuer d'augmenter.

Page 27



Le sport, miroir de la société

Les yeux du monde entier seront tournés vers Pékin pour deux semaines intenses au mois d'août. Les raisons de l'intérêt particulier pour les Jeux olympiques de cette année sont nombreuses, à la fois politiques, économiques, culturelles et sportives. L'occasion est idéale pour réfléchir au sport en termes de reflet qu'il renvoie à la société.

Le sport est un microcosme de la société. Il suffit de se pencher sur les maux du sport pour y voir un aperçu des problèmes actuels de notre monde. Le sport nous montre ce à quoi nous nous engageons et ce que sont nos motivations en tant que culture globale. Les problèmes affligeant la société contemporaine—la violence, la corruption, le racisme, la tricherie, pour n'en citer que quelques-uns—affectent également le sport et menacent ses valeurs inhérentes.

La tricherie—et en particulier la tricherie par l'utilisation de moyens illicites d'amélioration de la performance—est le problème qui occupe l'AMA. Le nombre d'affaires de dopage au fil des ans semble indiquer que, pour certains, l'attrait de la victoire à tout prix dépasse les principes universels de respect, de santé, d'honneur et de dévouement enseignés par le sport. Chaque sport possède son contingent de héros déçus, dont les médailles sont désormais marquées du sceau de la tromperie par le dopage.

Quel est le prix que nous et les générations futures payons pour les victoires artificielles? Quel est l'impact de la stratégie de la victoire à tout prix souvent vantée dans le sport (mais aussi dans les affaires et dans la politique)? Passez quelques minutes devant le bulletin d'informations du soir pour entendre se succéder les nouvelles de scandales financiers et politiques, parfois précédées ou

suivies de publicités vantant des moyens de s'enrichir rapidement. Les messages sont les mêmes pour la société que pour le sport, et ces messages sont des leçons pour la jeunesse. Au travers de ceux-ci, nous enseignons aux jeunes ce qu'est un comportement acceptable dans la société moderne. Leur apprenons-nous que la tricherie est une violation des droits d'autres personnes? Ou la leçon est-elle que cela compte seulement si l'on est attrapé, comme dans le cas de Marion Jones?

Tout cela revient à un simple et vieux truisme: l'important n'est pas la victoire ou la défaite, mais la manière

Nous avons la responsabilité d'offrir aux sportifs—qu'ils soient juniors, sportifs olympiques ou de quelque niveau que ce soit—un environnement dans lequel la vérité, la dignité, le travail et le respect sont un dénominateur commun. Cela signifie faire du sport un moteur d'inspiration, un moyen de former l'esprit d'équipe et de futurs dirigeants. Ces valeurs de l'« esprit sportif » sont des principes éternels et universels unissant toutes les cultures.

dont vous participez. Dans la vie comme dans le sport, chez les juniors comme aux Jeux olympiques.

Nous avons le choix dans ce domaine. En tant que dirigeants du sport ou de gouvernement, nous avons également une responsabilité: celle d'offrir aux sportifs—qu'ils soient juniors, sportifs olympiques ou de quelque niveau que ce soit—un environnement dans lequel la vérité, la dignité, le travail et le respect sont un dénominateur commun. Cela signifie faire du sport un moteur d'inspiration, un moyen de former l'esprit d'équipe et de futurs dirigeants. Ces valeurs de l'« esprit sportif » sont des principes

éternels et universels unissant toutes les cultures.

J'en appelle donc à chacun d'entre vous impliqués dans le sport à faire votre part en développant une culture permettant aux jeunes de déployer ces valeurs.

Entraîneurs, formateurs—n'abusez pas de la confiance que vos sportifs placent en vous. Au contraire, profitez de cette relation de confiance pour encourager ces jeunes à s'améliorer de manière naturelle.

Dirigeants sportifs—rappelez-vous que le développement de votre sport

est étroitement lié à votre capacité de vous débarrasser du dopage. Utilisez chaque manifestation comme une possibilité de transmettre aux jeunes sportifs le bonheur de compétitions sans dopage.

Dirigeants gouvernementaux—collaborez avec votre comité olympique et votre autorité antidopage pour engendrer une atmosphère de fierté basée sur le mérite. Transmettez le message voulant que la tricherie ne sera pas tolérée. Assurez-vous que les sportifs recevant une aide financière de votre part soient engagés en faveur d'un sport sans dopage. >>>



Tolérance zéro

Pendant deux semaines, à partir du 8 août 2008, les meilleurs sportifs du monde vivront un événement exceptionnel, un événement unique: leur objectif ultime, les Jeux olympiques. Cet événement magique se déroulera pour la première fois à Pékin, en République populaire de Chine.

Tout en vivant leur rêve, nous espérons que les sportifs qui viendront à Pékin honoreront les valeurs olympiques et respecteront leur santé et leurs concurrents en participant de manière juste et loyale. Afin de garantir cet esprit des Jeux, et face à l'importance de la menace du dopage et de la triche, le CIO a mis en place une politique de tolérance zéro. Nous appliquons cette ligne de conduite au travers d'un vaste programme de contrôles réalisés par le CIO lors de chaque édition des Jeux.

A Pékin, nous prévoyons d'effectuer 4500 contrôles en et hors compétition. Cela constitue une hausse d'environ 25% par rapport au nombre de contrôles réalisés lors des Jeux d'Athènes en 2004, et de 90% par rapport à Sydney en 2000. Ces contrôles porteront sur toutes les substances de la Liste des interdictions publiée par l'AMA.

Outre cette augmentation importante du nombre de contrôles, nous avons récemment proposé une série de mesures visant à renforcer notre politique de tolérance zéro. Celles-ci comprennent le refus de la participation aux Jeux olympiques de

sportifs et de membres de leur entourage ayant été suspendus plus de six mois. Nous imposerons également des suspensions automatiques après un échantillon A positif et des sanctions financières plus importantes aux organisations

de la troisième Conférence mondiale sur le dopage dans le sport à Madrid, au cours de laquelle le Mouvement sportif et les gouvernements ont adopté une Résolution indiquant leur engagement renouvelé en faveur d'une lutte contre le dopage rigoureuse et

Ces mesures comprennent le refus de la participation aux Jeux olympiques de sportifs et de membres de leur entourage ayant été suspendus plus de six mois. Nous imposerons également des suspensions automatiques après un échantillon A positif et des sanctions financières plus importantes aux organisations sportives et aux sportifs. Nous mettrons en place des règles plus strictes en relation avec les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques.

sportives et aux sportifs. Nous mettrons en place des règles plus strictes en relation avec les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques.

Notre lutte contre le dopage va bien au-delà des Jeux olympiques et du Mouvement olympique. La collaboration entre la communauté sportive et les gouvernements est nécessaire si nous voulons faire la différence de manière durable. Pour être réellement efficace, l'approche de la tolérance zéro doit être adoptée et appliquée par les gouvernements. A cet égard aussi, le CIO et l'AMA ont réalisé de grandes avancées. Cela a été particulièrement clair lors

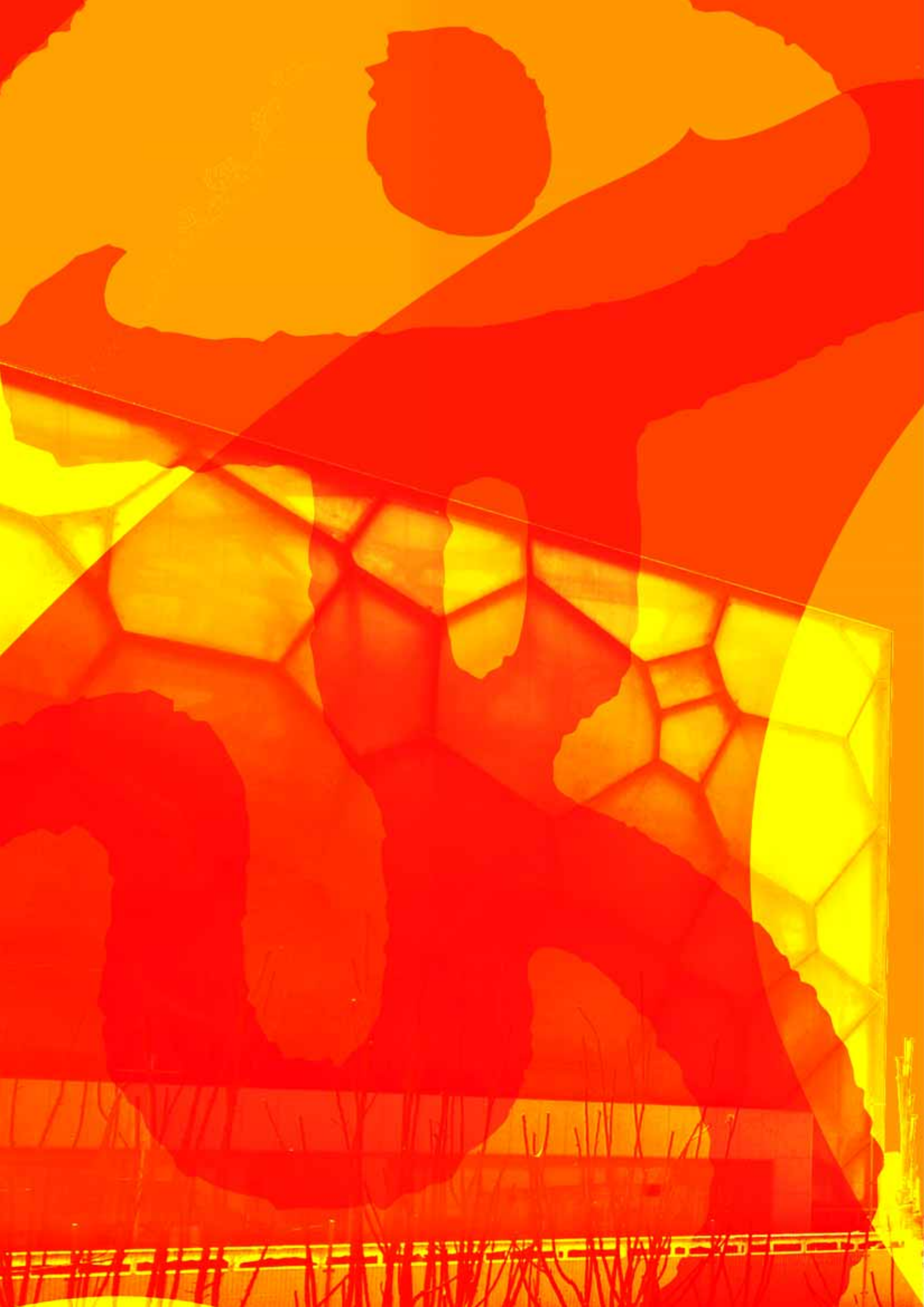
ont approuvé le renforcement du Code mondial antidopage.

En allant de l'avant, nous continuerons de mener le Mouvement antidopage dans un effort global visant à faire cesser le dopage. Nous nous sommes engagés à créer et à préserver un environnement de sport sans dopage pour les générations futures. Même s'il se peut que le dopage dans le sport ne soit jamais vaincu, nous resterons unis et déterminés dans nos efforts. Comme l'a dit notre fondateur Pierre de Coubertin, « L'essentiel n'est pas d'avoir vaincu, mais de s'être bien battu ». ■

Alors que le monde s'apprête à tourner les yeux vers Pékin et les Jeux, le grand rendez-vous olympique agira comme une caisse de résonance. Chaque élément a son importance: les messages diffusés, les exemples transmis, les leçons enseignées.

Nous sommes conscients que, dans le sport comme dans le reste de la société, certains tenteront toujours d'obtenir un avantage indu pour l'emporter. Mais nous pouvons nous assurer que les tricheurs ne soient qu'une minorité limitée et marginalisée.

Pour cela, nous devons montrer l'exemple par nos propres actions, et en créant une culture qui promeuve les principes universels de vérité, d'équité, de travail et de respect. L'avenir du sport dépend de cela. Pour une part importante, l'avenir de la société aussi. ■





Aussi dans cette section:

Sensibilisation des sportifs	7
Les cinquièmes Jeux olympiques de l'AMA	8
La lutte contre le dopage en Chine	9
Les équipes olympiques de l'AMA	11
Les équipes paralympiques de l'AMA	15

Pékin 2008

Les Jeux olympiques et paralympiques 2008 s'apprêtent à être le cadre de belles performances sportives, respectivement du 8 au 24 août et du 6 au 17 septembre à Pékin. Afin de protéger l'intégrité des Jeux, le Comité international olympique (CIO), le Comité international paralympique (CIP), l'Agence mondiale antidopage (AMA) et les autres organisations impliquées dans la lutte contre le dopage dans le sport collaborent étroitement, pour s'assurer que des mesures antidopage rigoureuses soient en place avant et pendant ces deux grandes manifestations.

Tandis que le CIO et le CIP sont responsables des mesures antidopage de leurs Jeux respectifs, la participation de l'AMA aux Jeux olympiques et paralympiques 2008 revêtira plusieurs formes: contrôles pré-Jeux, révision potentielle d'autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), droit d'appel de décisions, présence d'Observateurs indépendants (OI), et sensibilisation des sportifs. Cette palette d'activités reflète l'importance d'une approche globale de la lutte contre le dopage dans le sport.

Contrôles pré-Jeux

De manière générale, les contrôles en compétition sont planifiés et réalisés par l'organisateur de la manifestation. En l'occurrence, et comme pour les Jeux olympiques précédents, le CIO sera responsable de tous les aspects des contrôles effectués lors de la période des Jeux olympiques—qui s'étend de l'ouverture du village olympique à la cérémonie de clôture des Jeux, soit du 27 juillet au 24 août. Le CIO travaillera avec le Comité d'organisation des Jeux de Pékin de la XXI^e Olympiade (BOCOG) pour réaliser les contrôles sur les sites olympiques pendant cette période.

Mais les contrôles du dopage feront également l'objet d'une attention particulière durant la période précédant les Jeux et en-dehors des sites olympiques. Certains sportifs arrivent au village alors que les Jeux ont déjà débuté; d'autres le quittent

sitôt leur compétition terminée.

D'autres encore logent ailleurs qu'au village. Ainsi, sur le modèle mis en place aux Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City en 2002 et constamment renforcé depuis lors, le CIO, le BOCOG et l'AMA ont créé un groupe de travail chargé de planifier et de coordonner les contrôles avant l'ouverture des Jeux. Ce groupe collabore étroitement en matière de planification des contrôles et de sélection des sportifs à contrôler. Afin de coordonner les contrôles et de réunir les informations sur la

localisation des sportifs qui participeront aux Jeux, le groupe est également en contact régulier avec les différentes autorités sportives effectuant des contrôles (Fédérations internationales, comités nationaux olympiques, organisations nationales antidopage). En outre, le programme habituel de contrôles hors compétition de l'AMA met l'accent en 2008 sur les sportifs dont la participation aux Jeux olympiques est prévue ou assurée. >>>





Ainsi qu'elle l'a fait pour les Jeux olympiques d'été d'Athènes en 2004 et ceux d'hiver de Turin en 2006, à la demande du CIO et en coordination avec lui, l'AMA effectuera dans le cadre des Jeux de Pékin des contrôles durant la période des Jeux sur des sportifs qui doivent participer aux Jeux, mais qui ne sont pas encore installés au village olympique ou qui ne s'entraînent pas sur des sites olympiques. Par une délégation de pouvoir du CIO, l'AMA pourra ainsi contrôler, dans le monde entier et de façon inopinée, les futurs participants aux Jeux à partir de l'ouverture du village olympique le 27 juillet.

Le CIO sera quant à lui responsable de la collecte des échantillons sur les sites olympiques, ainsi que de la gestion des résultats de tous les contrôles liés aux Jeux.

Enfin, l'AMA travaille en étroite collaboration avec le Comité international paralympique pour assurer un programme efficace de contrôles pré-Jeux paralympiques.

Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques

Conformément au Code mondial antidopage, les sportifs dont la condition médicale ou l'état de santé l'exige peuvent bénéficier d'une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), accordée selon les critères établis par le Standard international pour l'AUT.

Les demandes d'AUT concernant les sportifs faisant partie d'un groupe cible de sportifs de niveau international soumis aux contrôles ou participant à une manifestation internationale sont gérées par les Fédérations internationales (FI). Les AUT doivent être accordées de manière harmonisée, conformément au Standard international pour l'AUT.

Si nécessaire, des AUT peuvent également être accordées par le CIO pendant les Jeux. Pour les sportifs sans AUT approuvée souhaitant en

faire la demande, les règles antidopage du CIO pour les Jeux de Pékin précisent que la commission médicale du CIO nommera un comité de médecins (comité pour les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques—CAUT) « pour contrôler les AUT existantes et examiner de nouvelles demandes d'exemption. Les athlètes inclus par le CIO dans son groupe cible de sportifs soumis aux contrôles qui ne sont pas déjà au bénéfice d'une AUT dûment approuvée, peuvent demander à obtenir une AUT de la part du CIO. Le CAUT examinera rapidement ces nouvelles demandes conformément au Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques et rendra une décision qui constituera la décision finale du CIO. »

Cela permet aux sportifs concourant à Pékin de voir leur demande d'AUT examinée de manière cohérente, et pour ceux ne possédant pas d'AUT approuvée de faire une demande en ce sens pour les Jeux. Selon les règles du CIO, les FI doivent informer le CIO et l'AMA de toutes les AUT existantes accordées par elles avant l'ouverture du village olympique le 27 juillet.

Le rôle conféré à l'AMA par le Code mondial antidopage en relation avec les AUT restera le même lors des Jeux: l'Agence a le droit de superviser et de réviser une AUT accordée. Les sportifs inclus par le CIO dans son groupe cible soumis aux contrôles, à qui une AUT a été refusée, peuvent également demander à l'AMA de réviser cette décision. Si l'Agence détermine qu'une autorisation ou un refus n'est pas conforme au Standard international pour l'AUT, elle peut renverser la décision. Si l'AMA refuse une AUT à un sportif, celui-ci peut faire appel de cette décision devant le Tribunal arbitral du sport (TAS).

Droit d'appel

L'AMA dispose d'un droit d'appel pour les décisions du CIO et du CIP dans tout cas de dopage en relation avec les Jeux. Le Code mondial antidopage confère à l'AMA ce droit d'appel pour tous les cas intervenant sous la juridiction de signataires du Code, y compris le CIO et le CIP.

Les règles antidopage du CIO pour les Jeux olympiques de Pékin décrivent clairement la procédure de gestion des





résultats d'analyse anormaux et de toute autre violation des règles antidopage au cours des Jeux. Ces règles stipulent que, à moins que le président du CIO ne décide d'étendre ce délai en raison des circonstances du cas, « l'ensemble de la procédure disciplinaire ne doit pas excéder 24 heures à partir du moment où l'athlète, ou toute autre personne concernée, est informé de cette infraction aux règles antidopage ».

Après avoir été informé d'une violation des règles antidopage, le président du CIO constituera une commission disciplinaire qui sera informée des détails du cas et qui convoquera le sportif à une audience. La décision de la commission disciplinaire, ou de la Commission exécutive du CIO selon le cas, sera communiquée sans tarder au sportif, au chef de mission, à la FI concernée, à un représentant du programme des Observateurs indépendants et à l'AMA.

Les sanctions liées aux Jeux, y compris les décisions sur l'attribution des médailles, sont déterminées par le CIO et le CIP, et ces décisions ne peuvent faire l'objet d'un appel que devant le TAS. L'AMA est l'une des parties autorisées à faire appel. En outre, la gestion des violations de règles antidopage et la conduite d'auditions supplémentaires résultant d'auditions et de décisions du CIO, y compris en relation avec l'imposition de sanctions allant au-delà de celles liées aux Jeux olympiques, sont gérées par les FI concernées. L'AMA dispose également d'un droit d'appel pour ces décisions subséquentes prises par les FI.

Programme des Observateurs indépendants

Ainsi qu'elle l'a fait lors des précédents Jeux olympiques et paralympiques, l'AMA va envoyer une équipe d'Observateurs indépendants (OI) à Pékin. Le programme des Observateurs indépendants contribue à renforcer la confiance des sportifs et du public dans le processus de contrôle du dopage lors de grandes manifestations sportives, en surveillant au hasard, en toute neutralité, toutes les phases de ce processus et de la gestion des résultats.

Le programme des Observateurs indépendants a été lancé en 2000 aux Jeux olympiques de Sydney, à l'invitation du CIO. Au cours de ces Jeux, une équipe de 15 OI a observé le processus de contrôle du dopage et de gestion des résultats, puis, au terme de la manifestation, a rédigé un rapport garantissant la qualité globale des procédures et suggérant diverses améliorations pour l'avenir.

Cette mission réussie a engendré l'intérêt de nombreuses Fédérations internationales et d'organismes de grandes manifestations, qui ont à leur tour invité le programme des OI de l'Agence à participer à leurs manifestations. Depuis 2000, des Observateurs indépendants ont ainsi été présents à plus

de 25 grandes compétitions, parmi lesquelles les championnats du monde d'athlétisme de l'IAAF, les Jeux du Commonwealth, les Jeux panaméricains, les Jeux africains, le Tour de France cycliste, et les Jeux olympiques et paralympiques. Les rapports des OI sur ces diverses manifestations, qui contiennent toutes les remarques consignées, peuvent être consultés sur le site Internet de l'AMA (www.wada-ama.org).

Les personnes sélectionnées par l'AMA pour faire partie de ses équipes d'OI sont des experts dans différents domaines liés à la lutte contre le dopage, tels que la collecte des échantillons, les questions juridiques, médicales, les procédures de contrôle et la représentation des sportifs. Leur tâche est d'observer les différentes phases de contrôle du dopage, de vérifier que les procédures appropriées ont bien été suivies, et de consigner leurs observations et recommandations dans un rapport final. (*Voir la liste des OI pour Pékin en p. 11 et suivantes.*)

Sensibilisation des sportifs

La sensibilisation des sportifs est l'un des moyens les plus efficaces d'informer et d'éduquer les sportifs et leur entourage à propos des dangers et des conséquences du dopage.

Le programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA sera présent aux Jeux olympiques et paralympiques de Pékin. Lancé en 2001, ce programme a participé à de nombreuses grandes manifestations sportives. S'il a évolué, il conserve néanmoins un certain nombre de caractéristiques centrales dans le succès et l'efficacité de la transmission d'informations aux sportifs:

Lieu: L'AMA installe son stand dans un endroit à forte fréquentation et à haute visibilité, pour qu'un maximum de sportifs et de participants puissent s'y rendre. Les sportifs sont encouragés à partager leurs préoccupations et à poser des questions à propos du dopage aux experts présents sur le stand. Durant les Jeux olympiques et paralympiques de Pékin, le >>>



programme de sensibilisation de l'AMA sera présent dans le Village des Athlètes, à côté du réfectoire principal.

Interaction: L'AMA envoie sur place une équipe composée d'experts antidopage de différentes régions du monde. (Voir la liste des experts pour Pékin en p. 13 et suivantes.) Cette formule permet aux participants de se sentir à l'aise et de poser leurs questions à des spécialistes multilingues, renforçant ainsi la crédibilité et l'efficacité du message antidopage.

Amusement: L'un des objectifs du programme est de sensibiliser les sportifs aux dangers et aux conséquences du dopage de manière ludique. Les participants peuvent ainsi tester leurs connaissances sur l'antidopage en jouant au Quiz sur le dopage de l'AMA, et, s'ils obtiennent un certain score, reçoivent un cadeau symbolique faisant la promotion du

message du « Franc Jeu ». Le Quiz sur le dopage, conçu et tenu à jour par l'AMA, est désormais disponible en 19 langues. (Voir aussi l'article ci-dessous.)

Matériel éducatif: Les participants aux manifestations sportives où le programme de sensibilisation de l'AMA est présent peuvent obtenir du matériel éducatif sur le stand. Cette documentation, largement consacrée aux responsabilités des sportifs et

aux conséquences du dopage, comprend la Liste des substances et méthodes interdites et le Guide du sportif de l'AMA.

Depuis son lancement en 2001, le programme de sensibilisation de l'AMA a participé à plus de 30 manifestations internationales multisports dans le monde entier et est allé à la rencontre de centaines de milliers de sportifs. ■



Lenovo soutient les activités de sensibilisation de l'AMA à Pékin

Dans le cadre du premier accord de partenariat conclu par l'AMA pour soutenir ses efforts de sensibilisation et de promotion du sport sans dopage, l'AMA est heureuse d'annoncer le soutien de Lenovo à ses activités de sensibilisation lors des Jeux olympiques et paralympiques de Pékin.

Lenovo est le fournisseur exclusif d'équipement informatique des Jeux de Pékin 2008. La gestion des Jeux—de la collecte des données des participants à l'affichage des résultats et à la gestion des activités du comité d'organisation—reposera en quasi-totalité sur du matériel fourni par Lenovo.

Au cours des Jeux olympiques et paralympiques 2008, Lenovo fournira des clés USB de 2 GB et des lanières ornées du message *Franc Jeu* à l'AMA. Ces clés USB contiendront

des informations antidopage et pourront être gagnées par les sportifs, entraîneurs et officiels qui se rendront sur le stand de l'AMA au village des athlètes pour jouer au Quiz sur le dopage.

« L'AMA est reconnaissante envers Lenovo pour sa contribution au Mouvement antidopage », a déclaré le directeur général de l'AMA, David Howman. « Le soutien de Lenovo nous permettra de fournir des informations importantes aux sportifs directement, par des moyens efficaces et innovants. Ce partenariat nous aidera à renforcer encore la diffusion de notre message. »

« Lenovo est très heureux de s'associer à l'AMA pour renforcer la sensibilisation et promouvoir le sport sans dopage », a commenté Li Lan, vice-présidente du marketing olympique et directrice de la communication de marque de

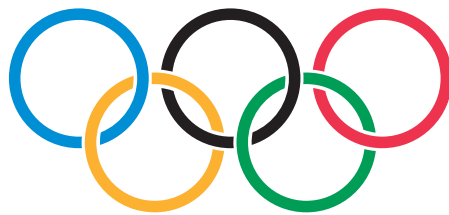
Lenovo Chine. « Nous espérons que notre engagement aidera les sportifs et les officiels à encore mieux comprendre la question de la lutte contre le dopage. »

Le programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA sera présent dans le village des athlètes pour toute la durée des Jeux olympiques et paralympiques 2008. ■





Les cinquièmes Jeux olympiques de l'AMA



Les Jeux olympiques de Pékin seront les cinquièmes auxquels l'AMA, créée en novembre 1999, prendra part. L'AMA sera présente pour la quatrième fois à des Jeux paralympiques.

En 2000, quelques mois seulement après sa naissance, l'Agence a envoyé sa première équipe d'Observateurs indépendants (OI) aux Jeux olympiques d'été de Sydney, lançant un programme qui a participé à de nombreuses grandes manifestations sportives depuis.

En 2002, le programme des OI a été présent aux Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, mais aussi, pour la première fois, aux Jeux paralympiques. Pour la première fois, une équipe de sensibilisation de l'AMA était également présente au Village des Athlètes lors de Jeux olympiques et paralympiques, afin de répondre aux questions et soucis des sportifs et de

leur entourage et de leur fournir des informations sur la lutte contre le dopage. En outre— autre nouveauté— l'AMA, le Comité international olympique (CIO) et le comité d'organisation des Jeux ont mis en place un groupe de travail conjoint pour les Jeux olympiques, afin de coordonner les contrôles du dopage avant et pendant la manifestation.

En 2004, l'AMA a également envoyé des équipes d'OI et de sensibilisation aux Jeux olympiques et paralympiques d'été à Athènes—les premiers disputés depuis l'entrée en vigueur du Code mondial antidopage le 1er janvier 2004. Comme ils l'avaient fait au cours des mois précédant les Jeux olympiques de 2002, mais de manière encore renforcée, l'AMA, le CIO et le comité d'organisation des Jeux ont créé un groupe de travail chargé de planifier et de coordonner les contrôles avant et pendant les Jeux.

Cette collaboration sans précédent a engendré la découverte de plusieurs cas de dopage.

Enfin, le même plan d'action a été mis en place pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Turin en 2006. Le programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA est allé à la rencontre de milliers de sportifs et d'officiels dans le Village des Athlètes des Jeux olympiques et paralympiques. Le groupe de travail réunissant le CIO, l'AMA et le comité d'organisation des Jeux a également mis en place un programme de contrôles coordonné. Cette collaboration a mené à des contrôles ciblés et à des actions antidopage coordonnées, telles que les opérations menées par le CIO et la police italienne sur la base d'informations réunies par le groupe de travail à propos de certains membres de la délégation olympique autrichienne. ■





La lutte contre le dopage en Chine

Article rédigé par l'Administration générale du sport chinois

Le gouvernement chinois a toujours été absolument opposé au dopage dans le sport. Le gouvernement chinois promeut le sport sain et est actif dans le renforcement de l'éducation et des programmes antidopage. La Chine interdit le dopage dans le sport sous toutes ses formes et adhère au principe des trois « s » : « interdire sérieusement, examiner strictement et punir sévèrement le dopage ».

Le 17 août 2006, le Premier Ministre du Conseil des Affaires d'État, Wen Jiabao, a signé la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport, montrant ainsi la position rigoureuse de la Chine contre le dopage et son attitude proactive dans la participation à la cause antidopage internationale.

Base légale de la lutte contre le dopage

Un système de lois et de règlements a été mis en place et constamment renforcé.

La « Loi de la République populaire de Chine sur la culture physique et le sport », entrée en vigueur le 1er octobre 1995 après son approbation par le Congrès national du Parti, stipule clairement que l'utilisation de substances et de méthodes interdites est strictement interdite dans les activités sportives. Toute infraction sera punie par les organisations sportives concernées.

Le 1er janvier 1999, l'Administration générale du sport chinois a

promulgué la Réglementation provisoire contre le dopage dans le sport, standardisant les sanctions et renforçant le contrôle sur les personnes et les organisations coupables de violation des règles antidopage.

Le 1er mars 2004, le Conseil des Affaires d'État chinois a publié et mis en place la « Réglementation antidopage de la République populaire de Chine ».

Système administratif pour la lutte contre le dopage

Depuis les années 80, un système administratif unifié a été établi et graduellement amélioré. L'Agence antidopage chinoise a été fondée le 10 mai 2007. Les responsabilités principales de l'Agence sont de concevoir et mettre en place des programmes, réglementations, procédures et standards antidopage; d'organiser et réaliser des contrôles du dopage; d'effectuer la gestion des résultats de contrôle; d'examiner les violations des règles antidopage et de mener les auditions; de mener des activités liées à l'éducation, la formation, la recherche scientifique, la coopération et les échanges internationaux; et de superviser le développement et le déroulement des activités antidopage des organisations sportives de divers niveaux.

Contrôle du dopage

Depuis le début des années 90, la Chine applique un plan national uniforme de contrôle du dopage. Le nombre de contrôles réalisés dans le pays a augmenté notablement, passant de 165 en 1990 à 10238

en 2007. Afin de renforcer l'efficacité de son programme de contrôles, la Chine a considérablement augmenté le nombre de ces contrôles effectués hors compétition. En 2007, le nombre de contrôles hors compétition a augmenté de 74%. En outre, toutes les infractions aux règles antidopage sont sanctionnées sévèrement.

Laboratoire national antidopage

Depuis sa création en 1989, le Laboratoire national antidopage a obtenu son accréditation du Comité international olympique (CIO), puis de l'AMA, avec succès.

Afin de pouvoir répondre aux exigences des Jeux olympiques de 2008, un nouveau laboratoire a été créé, occupant une surface de 5600 mètres carrés dans un nouveau bâtiment. Ce laboratoire est doté d'équipements de pointe et pourra effectuer l'analyse des échantillons des Jeux de 2008 dans d'excellentes conditions.

Éducation

L'éducation antidopage est fondamentale pour éviter que le dopage ne survienne. Dans son travail antidopage, la Chine adhère au principe voulant que « la prévention est le principal objectif et l'éducation le principal moyen ». La Chine renforce constamment ses activités dans ce domaine.

Traitement global du problème du dopage

Pour appliquer la Convention internationale de l'UNESCO et la



réglementation nationale, le Conseil des Affaires d'État s'est réuni avec les Ministères de l'Éducation, de la Sécurité publique, de l'Industrie de l'information, du Commerce, de la Santé, ainsi qu'avec les Administrations chargées des Douanes, de l'Industrie et du Commerce, du Contrôle de la qualité, de l'Alimentation et des Médicaments, le Bureau des Affaires législatives du Conseil des Affaires d'État, et le Comité d'organisation des Jeux de Pékin, pour discuter du traitement global du problème du dopage. Le Conseil des Affaires d'État a demandé à ces organisations de coordonner leur travail et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer

l'application de la réglementation. Le Conseil a également demandé qu'un système de coordination soit établi en mettant sur pied un groupe de travail chargé de la coordination du traitement global du problème du dopage, sous la direction de l'Administration générale du sport chinois.

Coopération et échanges internationaux

La Chine s'implique activement dans la coopération et les échanges internationaux dans le domaine de l'antidopage. Depuis la création de l'AMA en 1999, la Chine occupe un siège de membre du Conseil de fondation de l'Agence, participant aux réunions et s'impliquant à divers titres.

Résumé

Au cours des 20 dernières années, la lutte contre le dopage s'est notablement renforcée en Chine, en termes de volume de travail, de qualité et d'impact. Nous sommes néanmoins conscients que la lutte contre le dopage est un travail complexe et à long terme.

Le gouvernement chinois est déterminé à continuer de lutter contre le dopage afin de protéger la santé physique et mentale des sportifs et de la jeunesse, de préserver le franc jeu, de promouvoir l'esprit olympique et de contribuer à un développement sain du sport. ■



Depuis qu'elle a été choisie en 2001 par le CIO pour organiser les Jeux, la Chine a réalisé des progrès dans la lutte contre le dopage. Au cours des dernières années, l'AMA a fourni une aide dans ce domaine aux autorités de ce pays en mettant à disposition son expertise et son expérience, tout en s'assurant que celles-ci soient bien conscientes de leurs rôles et responsabilités. A cours des trois dernières années, la Chine a également reçu chaque année la visite du président de l'AMA. Ci-dessus, le président de l'AMA, John Fahey, en compagnie du Ministre chinois des sports, Liu Peng, lors d'une visite à Pékin en avril 2008.



Jeux olympiques:

Observateurs indépendants



Sarah LEWIS (Présidente)
Grande-Bretagne
Secrétaire générale de la Fédération internationale de ski (FIS)

Sarah Lewis a été active dans le ski aux niveaux compétitif et administratif depuis plus de 20 ans. Elle est devenue secrétaire générale de la FIS en mai 2000, après deux ans comme directrice de la fédération. Elle travaille à la FIS depuis 1994.

Mme Lewis a été membre de l'équipe britannique de ski alpin de 1982 à 1988 et a participé aux championnats du monde de ski alpin en 1987, aux Jeux olympiques en 1988, ainsi qu'à de nombreuses autres compétitions de la FIS comprenant la Coupe du monde et la Coupe d'Europe.

Tout au long de sa carrière, elle a accumulé une expérience importante dans divers rôles lors de manifestations sportives internationales. Elle a également participé récemment à plusieurs groupes de travail de l'AMA sur différents sujets.



Susan AHERN
Irlande
Conseil juridique de l'International Rugby Board (IRB)

Susan Ahern est conseil juridique de l'IRB depuis 2001. A ce titre, elle conseille l'IRB sur toutes les questions juridiques, et elle a été particulièrement impliquée dans la rédaction et la mise en place des règles antidopage de l'IRB et la gestion de cas de dopage, y compris devant le Tribunal arbitral du sport.

Mme Ahern a représenté l'Irlande en volleyball. Elle a présidé l'Association irlandaise de volleyball et fait partie du Comité exécutif du Conseil olympique d'Irlande depuis 2005.



Dr Abdul WAHAB AL MUSLEH
Qatar
Membre du Comité Santé et Contrôle du dopage du Conseil olympique d'Asie
Président du Sous-Comité AUT du Conseil olympique d'Asie

Le Dr Abdul Wahab Al Musleh (MD, FRCSI, CABS, EMDM) est chirurgien traumatologue consultant et président du Département des urgences de l'Hôpital général Hamad à Doha (Qatar). Il est membre actif de nombreux comités cliniques et administratifs d'organisations locales et internationales.

Le Dr Al Musleh est membre du Comité Santé et Contrôle du dopage et président du Sous-Comité AUT du Conseil olympique d'Asie. Il a été responsable du programme de santé et contrôle du dopage des Jeux asiatiques 2006 à Doha.



Zakia BARTAGI
Tunisie
Directrice Générale du Centre National de la Médecine et des Sciences du Sport
Responsable de l'Unité Nationale Antidopage

Le Dr Zakia Bartagi est médecin du sport à plein temps au Centre National de la Médecine et des Sciences du Sport depuis 1980 et directrice générale de cet organisme depuis 1988.

Le Dr Bartagi a lancé la lutte contre le dopage en Tunisie en tant que responsable du programme national antidopage depuis 1991 et est responsable de l'Unité Nationale Antidopage depuis 2003. Elle a été membre du Comité Éthique et Éducation de l'AMA de 2003 à 2006. Elle est membre de commissions médicales de plusieurs associations sportives, comprenant la Confédération Africaine de Football, le Comité International des Jeux Méditerranéens, l'Union Arabe de Football Association, l'Union Arabe des Sports, et le Comité International des Jeux de la Francophonie. Elle a également été agente de contrôle du dopage lors de plusieurs tournois de la FIFA.

A l'échelle nationale, le Dr Bartagi a présidé les commissions médicales de comités d'organisation de plusieurs compétitions internationales en Tunisie (Coupe d'Afrique des Nations de football en 1994 et 2004, Coupe d'Afrique des Nations de handball en 1995 et 2005, Jeux Méditerranéens en 2001, championnats du monde de basketball juniors filles en 2005).



Paolo BORRIONE
Italie
Médecin assistant à la Clinique de médecine interne de l'Hôpital San Luigi, Turin
Membre de la Commission antidopage du Comité olympique italien

Le Dr Paolo Borrione est un médecin spécialisé en hématologie. Il est actuellement médecin assistant à la Clinique de médecine interne de l'Hôpital San Luigi à Turin.

Le Dr Borrione était le responsable du programme de contrôle du dopage des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Turin en 2006. Il est également désormais membre de la Commission antidopage du Comité olympique italien.



Pablo FERRARI
Uruguay
Associé de l'Étude Dauber-Ferrari-Grasso

Pablo Ferrari est associé au sein de l'étude d'avocats Dauber-Ferrari-Grasso à Montevideo (Uruguay). Il est aussi vice-directeur de l'Institut uruguayen de droit du sport. Il a joué au rugby, a été responsable de l'équipe nationale de rugby et a présidé l'Union uruguayenne de rugby jusqu'en décembre 2007.





Avant de concentrer son énergie sur son étude d'avocats, M. Ferrari a été directeur général du Ministère uruguayen des Sports. A ce titre, il a occupé la présidence du Conseil sud-américain des Sports (CONSUDE) et, par conséquent, également un siège au Conseil de fondation de l'AMA. Il a fait la promotion de la mise en place du Code mondial antidopage en Amérique du Sud et organisé le premier Symposium de l'AMA sur l'éducation dans la région.



Sara FISCHER

Suède

Membre du Comité des sportifs de l'AMA

Sara Fischer est membre du Comité des sportifs de l'AMA. Elle étudie actuellement la médecine et espère obtenir sa licence en juin 2009.

Mme Fischer a participé aux Jeux olympiques de Salt Lake City en 2002 et de Turin en 2006 en surf des neiges. Son plus grand succès est une médaille de bronze aux championnats du monde.



Siobhan LEONARD

Irlande

Conseil irlandais des Sports

Siobhan Leonard a commencé à travailler au sein de l'Unité antidopage du Conseil irlandais des Sports en 1999. Elle y a été responsable des contrôles. Elle a également été responsable de cette Unité en 2007. Elle est actuellement détachée afin de gérer l'Unité « Développement des autorités nationales » du Conseil irlandais des Sports.

Mme Leonard est titulaire d'un mastère en sociologie et gestion du sport de l'Université de Leicester (1996) et termine actuellement un diplôme en droit international du sport à l'Université Anglia Ruskin. Elle joue au hockey sur gazon.



Tom MAY

Canada

Responsable du Programme de Développement à l'AMA

Tom May travaille au sein du Département Éducation et Programme de Développement de l'AMA, où sa responsabilité principale est le développement d'organisations régionales antidopage (ORAD) dans diverses régions du monde. Avant de rejoindre l'AMA en 2004, M. May travaillait comme responsable des affaires internationales au Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).



Tim RICKETTS

Australie

Responsable du contrôle du dopage à l'International Rugby Board (IRB)

Tim Ricketts travaille depuis 2002 à Dublin (Irlande) comme responsable du contrôle du dopage de l'International Rugby Board (IRB). A ce titre, il est responsable de la mise en place de tous les éléments du programme antidopage de la fédération parmi ses 115 associations membres.

Avant de rejoindre l'IRB, M. Ricketts a fait partie des équipes de contrôle du dopage des Jeux paralympiques d'Atlanta en 1996 et des Jeux olympiques de Sydney en 2000. Il a commencé à travailler dans la lutte contre le dopage en 1992 comme agent de contrôle du dopage et administrateur au sein de l'Agence antidopage australienne.



Travis TYGART (Vice-Président)

États-Unis

Directeur exécutif de l'Agence antidopage des États-Unis (USADA)

Travis Tygart est devenu directeur exécutif (Chief Executive Officer) de l'Agence antidopage des États-Unis (USADA) en septembre 2007. A ce titre, il travaille en étroite collaboration avec le président et les autres membres du conseil d'administration d'USADA afin de renforcer encore le rôle des États-Unis dans la lutte contre le dopage dans le sport.

M. Tygart a rejoint USADA en octobre 2002 comme directeur des affaires juridiques et a été nommé en octobre 2004 directeur senior et conseil général, chargé de superviser toutes les affaires juridiques et la communication d'USADA. Il a notamment été impliqué dans la rédaction des protocoles d'USADA pour le contrôle du dopage au sein du Mouvement olympique et a dirigé les efforts de l'Agence dans l'enquête BALCO, qui a mené à la découverte du stéroïde de structure modifiée THG et a abouti à ce jour à 15 cas de dopage. Il a réalisé de nombreuses présentations dans des conférences et symposiums aux États-Unis et dans le monde.



Shannan WITHERS

Australie

Responsable principale du bureau exécutif de l'AMA

Avant de rejoindre l'AMA en 2001, Shannan Withers a travaillé pour le programme de contrôle du dopage des Jeux olympiques de Sydney, où elle a coordonné la planification et la réalisation de programmes de contrôles sur différents sites de compétitions. Ses responsabilités actuelles comprennent la gestion de nombreux projets ad hoc pour le directeur général et la direction de l'AMA, la supervision du bureau exécutif, et la préparation des réunions du Conseil de fondation et du Comité exécutif de l'Agence.





Jeux olympiques:

Équipe de sensibilisation



Osama A. ALYAMANI

*Jordanie
Agent de contrôle du dopage
et responsable de l'éducation
à l'Agence antidopage de Jordanie*

Osama Alyamani est responsable de l'éducation au sein de l'organisation antidopage de Jordanie depuis 2007. Il travaille depuis 2003 dans le domaine de la lutte antidopage et, en tant qu'agent de contrôle du dopage, a été chargé de contrôles en et hors compétition. Depuis sa nomination au poste de responsable de l'éducation, il travaille notamment sur des campagnes antidopage, planifie des présentations, prépare du matériel scientifique, des brochures et des séminaires.



Anton DE VILLIERS

*Afrique du Sud
Ex-coordonateur de l'éducation
et de l'information à UK Sport*

Avant de retourner en Afrique du Sud en décembre 2007, Anton de Villiers était coordinateur de l'éducation et de l'information à UK Sport, l'agence antidopage du Royaume-Uni. A ce titre, il a contribué à développer le programme d'éducation antidopage du Royaume-Uni, 100% MOI, avec pour objectif de répondre aux besoins des sportifs de nombreux sports et de leur personnel de soutien. Il a notamment mis en place un important programme de sensibilisation, établi un réseau de mentors dans tout le Royaume-Uni et coordonné les « ambassadeurs » du programme 100% MOI. Aujourd'hui, M. de Villiers est consultant de l'agence antidopage d'Afrique du Sud (SAIDS), qu'il aide dans le développement d'un programme d'éducation et de sensibilisation antidopage adéquat.



Chika HIRAI

*Japon
Responsable des contrôles à l'Agence
antidopage du Japon (JADA)*

Chika Hirai a commencé sa carrière dans le domaine de la lutte contre le dopage en 2005 comme agente de contrôle du dopage (ACD). Elle a été engagée par l'Agence antidopage du Japon (JADA) l'année suivante comme responsable des contrôles et est aujourd'hui chargée de la planification des contrôles et de la formation des ACD. Elle est également chargée de créer un manuel de contrôle du dopage dans le cadre de la certification ISO de JADA. Mme Hirai a agi comme ACD aux Jeux asiatiques 2006 et aux championnats du monde 2007 de l'IAAF.



Dr Nicholas MUNYONGA

*Zimbabwe
Président de la Commission médicale
du Comité olympique du Zimbabwe*

Le Dr Nick Munyonga dirige la lutte contre le dopage au Zimbabwe. Il a été médecin de l'équipe du Zimbabwe aux Jeux du Commonwealth 2002 à Manchester et aux Jeux olympiques 2004 à Athènes. Il est également membre du Conseil de l'Organisation régionale antidopage d'Afrique Zone VI.



Vepa MURADOV

*Turkménistan
Agent de contrôle du dopage*

Vepa Muradov a étudié l'anglais à la Faculté des langues étrangères de l'Université du Turkménistan. Il travaille actuellement comme professeur d'anglais. En 2007, M. Muradov a été formé comme agent de contrôle du dopage dans le cadre du développement de l'Organisation régionale antidopage d'Asie centrale.



Sojeong PARK

*Corée du Sud
Directrice adjointe au Ministère de la Culture,
des Sports et du Tourisme*

Sojeong Park travaille au Ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme de Corée du Sud. Elle a été responsable d'établir les bases de la lutte contre le dopage dans son pays en créant un cadre légal et institutionnel approprié. Mme Park a participé activement à la révision de l'Acte de promotion du sport national coréen afin de mettre cette loi en ligne avec la Convention internationale de l'UNESCO, ainsi qu'à la ratification de la Convention par son pays. Elle a également œuvré à la création de l'Agence antidopage de Corée et à la rédaction du code antidopage de cette agence.



Karolina PILAROVA

*République tchèque
Responsable de l'éducation à l'Agence
antidopage de la République tchèque*

Karolina Pilarova est responsable de l'éducation au Comité antidopage de la République tchèque. Son travail consiste notamment à préparer et effectuer des présentations, des campagnes, des activités de sensibilisation, et à concevoir des séminaires, des guides et des brochures pour les sportifs et leur entourage. Mme Pilarova est une sportive d'élite et fait partie de l'équipe nationale tchèque de curling.

**Stacy SPLETZER-JEGEN***États-Unis**Responsable de la sensibilisation et des programmes pour les sportifs à l'AMA*

Stacy Spletzer-Jegen est responsable du programme de sensibilisation et des programmes pour les sportifs de l'AMA depuis 2001. Sa carrière dans le sport a commencé au Comité olympique des États-Unis à Colorado Springs. Après cinq ans, elle a déménagé à Sydney, pour travailler dans la sensibilisation antidopage au sein du Comité olympique australien. Titulaire d'un diplôme en communication et d'une licence en administration du sport, cette native de Chicago vit aujourd'hui à Montréal (Canada).

**Shuaib Mohammed Essa AL ZADIJALI***Oman**Infirmier spécialisé dans les accidents du sport, agent de contrôle du dopage*

Shuaib Mohammed Essa Al Zadijali est le superviseur ad intérim de l'équipe chargée des accidents du sport à l'Hôpital Khoula, dans le Sultanat d'Oman. Cette équipe s'occupe des accidents dans les grandes manifestations sportives du pays. M. Al Zadijali travaille à la fois indépendamment et en collaboration avec des médecins et consultants. Il est formé comme agent de contrôle du dopage et a œuvré à ce titre dans toute la région.

**Alien VAN DER SLUIS***Pays-Bas**Agente d'éducation à l'Agence antidopage des Pays-Bas*

Alien van der Sluis est agente d'éducation à l'Autorité antidopage des Pays-Bas. A ce titre, elle sensibilise des sportifs d'élite et juniors aux questions et aux conséquences liées au dopage. Elle est également responsable de la campagne nationale « 100% sans dopage », qui comprend une composante importante de sensibilisation. Mme van der Sluis est titulaire d'un master en sciences du mouvement et en psychologie du sport. Elle parle néerlandais, anglais, allemand et français.

**Wang XINZHAI***Chine**Directeur adjoint du Bureau antidopage du Département des Sciences et de l'Éducation à l'Administration générale du sport chinois*

Wang Xinzhai a obtenu une licence en médecine en 1995 et un master en physiologie de l'exercice en 1998. Il a commencé à travailler comme responsable de l'entraînement de sportifs d'élite au sein de l'Association chinoise des sportifs en juillet 1998. En 2001, Wang Xinzhai a été engagé par le Bureau antidopage de l'Administration générale du sport chinois, où il est actuellement directeur adjoint responsable notamment de l'éducation et de l'application des règles antidopage. Il est également membre du Comité médical de l'Association des Jeux d'Asie de l'Est.





Jeux paralympiques:

Observateurs indépendants



Graeme STEEL (Président)
Nouvelle-Zélande
Directeur exécutif de l'Agence antidopage de Nouvelle-Zélande

Graeme Steel est directeur exécutif de l'Agence antidopage de Nouvelle-Zélande. Il est responsable du programme antidopage néo-zélandais depuis 1989 et préside actuellement l'Association des organisations nationales antidopage (ANADO).

M. Steel a joué un rôle de premier plan dans la supervision du programme de contrôle du dopage aux Jeux olympiques de Sydney en 2000, en relation avec la Commission médicale du Comité international olympique. Il a également participé à plusieurs missions d'Observateurs indépendants au cours des dernières années, notamment lors de la finale de la Coupe Davis de 2003 à Melbourne, des Jeux olympiques de 2004 à Athènes (vice-président) et des Jeux asiatiques de 2006 à Doha (président).



Anne CAPPELEN
Norvège
Directrice du contrôle du dopage et responsable du contrôle de qualité à Antidopage Norvège

Anne Cappelen travaille dans la lutte contre le dopage depuis 1999. Elle œuvrait auparavant dans le domaine du contrôle de qualité et de l'audit.

Actuellement directrice du contrôle du dopage et responsable du contrôle de qualité au sein de l'agence antidopage norvégienne (Antidopage Norvège), Mme Cappelen a été également active sur le plan international, notamment au travers de sa participation à l'Entente antidopage internationale (IADA), qui, avant le développement du Programme mondial antidopage, faisait la promotion de programmes antidopage dans divers pays, les aidant à développer et mettre en place des procédures antidopage robustes. Mme Cappelen a aussi participé au groupe de projet responsable de l'élaboration initiale des Standards internationaux de contrôle, ainsi qu'à la conception de plusieurs documents de niveau 3 du Programme mondial antidopage.



Natalie GRENIER
Canada
Coordinatrice de projets à l'AMA

Natalie Grenier est responsable de la mise en place du programme de contrôles hors compétition de l'AMA dans 14 Fédérations internationales et est également impliquée dans la supervision de la conformité au Code mondial antidopage.

Elle a été la représentante de l'AMA responsable de l'équipe des Ol présente aux Jeux africains de 2007 à Alger.

Avant de rejoindre l'AMA en 2003, Mme Grenier a travaillé pour l'Unité de coordination à l'élite sportive de la Ville de Montréal et a œuvré pour l'organisation de la Conférence mondiale de 2002 sur les femmes et le sport tenue à Montréal. Elle a participé aux Jeux olympiques de 1984 et 1988 en patinage de vitesse et a été l'entraîneur en chef de l'équipe olympique canadienne de patinage courte piste à Nagano en 1998.



Habib Cissé
France
Avocat
Conseil juridique et membre de la Commission juridique de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF)

Habib Cissé est avocat à la Cour de Paris (France), spécialisé dans le droit international, les litiges commerciaux internationaux et la finance d'entreprise. Il est depuis 2002 conseil juridique de l'IAAF pour les questions antidopage et politiques, et représente parfois la fédération devant le Tribunal arbitral du sport et divers tribunaux nationaux.

Membre de la commission juridique et du groupe d'action antidopage de l'IAAF, il est également membre du Comité français de l'Arbitrage, arbitre à la Chambre de commerce de Dakar (Sénégal) et membre de l'Association des Sciences-Po Paris, un groupe actif dans la finance et les relations internationales.



Andy PARKINSON
Grande-Bretagne
Directeur des opérations du Directoire « Sport sans dopage » de UK Sport

Andy Parkinson a été nommé directeur des opérations du Directoire « Sport sans dopage » de UK Sport, l'agence antidopage du Royaume-Uni, en août 2006. Il était auparavant directeur médical et scientifique du Comité international paralympique (CIP).

M. Parkinson est titulaire d'une licence en administration du sport de l'Université de Nottingham Trent (1991). Il a ensuite déménagé en Nouvelle-Zélande et y a commencé une carrière dans le sport paralympique. Il a notamment travaillé pour la fédération paralympique de Nouvelle-Zélande et occupé les postes de coordinateur de la fédération de voile paralympique de Nouvelle-Zélande, de président du Comité néo-zélandais de rugby en fauteuil roulant (1999-2002), et de membre du Comité international de rugby en fauteuil roulant (2000-2002).

En 2003, il a accepté le nouveau poste de directeur médical et scientifique du CIP à Bonn (Allemagne). A ce titre, il a joué un rôle clé dans la mise en place d'un programme antidopage développé pour tous les sports du CIP et pour les Jeux paralympiques d'Athènes en 2004 et de Turin en 2006.



Équipe de sensibilisation



Ilaria BAUDO

Italie

Coordinatrice antidopage à l'International Rugby Board (IRB)

Ilaria Baudo travaille depuis 2004 à l'International Rugby Board (IRB). Elle est actuellement responsable de l'organisation des contrôles en et hors compétition et de la formation des agents de contrôle du dopage. Mme Baudo mène également des programmes de sensibilisation et d'éducation dans divers tournois de l'IRB. En outre, elle coordonne le programme d'autorisations d'usage à des fins thérapeutiques et le système d'informations sur la localisation des joueurs de la fédération.

Mme Baudo a travaillé comme volontaire en tant que coordinatrice antidopage au sein du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Turin 2006.



Ailish KEAVENEY

Irlande

Responsable exécutive de l'éducation et de la recherche au Conseil irlandais des Sports

Depuis son engagement au Conseil irlandais des Sports en octobre 2006, Ailish Keaveney est responsable du développement et de la mise en place de programmes d'éducation et de recherche antidopage. Elle est également impliquée dans la formation des agents de contrôle du dopage. Mme Keaveney est titulaire d'un mastère en psychologie de la performance de l'Université d'Édimbourg (2003) et d'une licence en sciences du sport et de l'exercice de l'Université de Limerick (2002). Elle a travaillé pour les fédérations nationales irlandaises de gymnastique et de basketball.



James ROACH

Canada

Spécialiste de la communication à l'AMA

Employé de l'AMA depuis 2006, James Roach travaille comme spécialiste de la communication. Il a mené sa première mission de sensibilisation aux Universiades 2007 à Bangkok (Thaïlande). M. Roach a notamment travaillé comme chercheur en sciences sociales à l'Université Concordia. Avant de rejoindre l'AMA, il a également travaillé comme réviseur de manuscrits avant publication dans des revues scientifiques, et comme rédacteur, instructeur Internet et multimédias dans des organisations à but non lucratif. Il est titulaire de licences en sociologie et en gestion des connaissances.



Rodney SWIGELAAR

Afrique du Sud

Directeur du bureau régional africain de l'AMA

Rodney Swigelaar est devenu directeur du bureau régional africain de l'AMA en 2004. Avant cela, il travaillait au Ministère sud-africain des Sports. M. Swigelaar a été impliqué dans le travail de l'AMA depuis la création de l'Agence en 1999 de par sa fonction précédente de conseiller du ministre sud-africain des Sports. Il a été responsable des missions de sensibilisation de l'AMA lors des Jeux africains de 2003 à Abuja (Nigeria) et de 2007 à Alger (Algérie).



Entretien:

Sir Craig Reedie

Président du Comité Finance & Administration de l'AMA

Sir Craig Reedie est actif depuis de nombreuses années dans l'administration du sport. Ancien président de l'Union écossaise de badminton, puis de la Fédération internationale de badminton, il a joué un rôle clé dans l'admission de ce sport dans le programme olympique en 1985. En 1992, il a été élu à la présidence de l'Association olympique britannique, un poste qu'il a occupé durant une période marquée notamment par les Jeux olympiques d'été d'Atlanta, Sydney et Athènes et les Jeux d'hiver de Lillehammer, Nagano et Salt Lake City. Sir Reedie a été un membre influent de la candidature de Londres (couronnée de succès) à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 2012. Il est membre du Comité international olympique (CIO) depuis 1994.

Ancien associé principal de la société de conseil financier D.L. Bloomer and Partners, basée à Glasgow, et actuel membre du Conseil de distribution de la loterie olympique, Sir Craig Reedie est également président du Comité Finance & Administration de l'AMA et membre du Comité exécutif de l'Agence. Dans cet entretien avec *Franc Jeu*, il partage ses considérations sur la situation financière de l'AMA et, plus généralement, sur les ressources à disposition de la lutte contre le dopage dans le sport.

Franc Jeu: Compte tenu de votre expérience, comment percevez-vous l'impact de l'AMA sur l'engagement de ressources dans la lutte contre le dopage dans le sport?

Sir Craig Reedie: La création de l'AMA en 1999 a mené à la première action internationale véritablement coordonnée pour lutter contre le dopage dans le sport, puis à l'acceptation par les gouvernements de contribuer aux coûts et aux programmes de cette agence internationale indépendante. Jusqu'alors, le CIO menait cette lutte en finançant notamment des contrôles de sportifs et des recherches; quelques Fédérations internationales (FI), en particulier l'IAAF, avaient mis en place un programme antidopage dans leur propre sport; et certains gouvernements subventionnaient les activités antidopage dans leur pays.

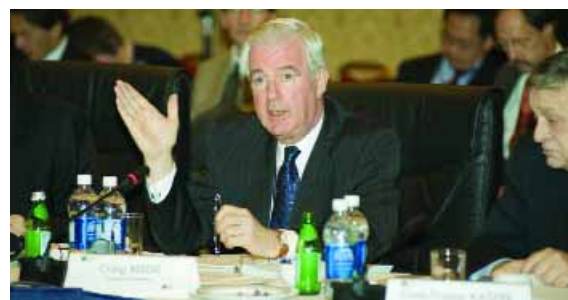
L'AMA a été entièrement financée par le Mouvement olympique pendant ses deux premières années d'existence. Ces fonds étaient fournis par le CIO, mais ils étaient en réalité une contribution de tout le Mouvement olympique—CIO, FI et comités nationaux olympiques. Puis, en 2001, les gouvernements ont accepté d'assumer la moitié du budget de l'AMA, et le CIO a pour sa part accepté de verser dollar pour dollar l'équivalent des contributions gouverne-

mentales. Les gouvernements se sont entendus entre eux sur une répartition par continent des contributions gouvernementales, puis, au sein de chaque continent, sur la part assumée par chaque pays.

Ce financement a permis à l'AMA de lancer et de développer un programme de recherche, un système de subvention de contrôles hors compétition (principalement destiné aux FI qui ne disposaient pas d'un système développé de contrôles), un programme d'éducation, un programme d'Observateurs indépendants, mais aussi tout le travail qui a abouti à l'approbation du premier Code mondial antidopage en 2003. Toutes ces activités ont été rendues possibles par un financement adéquat.

Comment établissez-vous vos priorités dans le financement d'activités de lutte contre le dopage dans le sport?

Les priorités sont établies par le Comité exécutif et le Conseil de fondation de l'AMA sur la base d'un plan stratégique approuvé. Ces deux organes sont formés d'un nombre égal de représentants des gouvernements et du Mouvement olympique. Le Comité Finance & Administration présente un projet de budget en septembre de chaque année, fondé sur un système de contrôle financier très complet qui nous permet



de comparer chaque mois les dépenses réalisées et les dépenses budgétées.

Au fil des ans, l'équipe chargée des finances de l'AMA a acquis une expérience importante lui permettant de prévoir les coûts potentiels des diverses initiatives et des tendances émergentes dans le monde de l'antidopage. Les coûts juridiques croissants en sont un bon exemple.

Nous avons en place un système de supervision et de contrôle des dépenses. Les informations financières sont à la disposition de tous nos partenaires et publiées sur notre site Internet pour assurer la transparence. Nos coûts administratifs sont rigoureusement contrôlés, en particulier quant au nombre d'employés de l'Agence. Celui-ci est resté stable au cours des dernières années, avec moins de 60 employés de 29 nationalités travaillant à notre bureau principal de Montréal et à nos quatre bureaux régionaux.

D'où proviennent les contributions au budget de l'AMA? Et sont-elles suffisantes?

Depuis 2002, l'AMA est financée à parts égales par les gouvernements et le Mouvement olympique. Le développement des contributions des gouvernements a pris un certain temps pour atteindre une certaine universalité, mais l'AMA reçoit aujourd'hui environ 96% des contributions gouvernementales budgétées. Les gouvernements se sont entendus pour que la répartition de leurs contributions se fasse comme suit:

RÉGION	% CONTRIBUTION
Europe	47,5
Amériques	29,0
Asie	20,46
Océanie	2,54
Afrique	0,5

Le CIO verse dollar pour dollar l'équivalent des contributions gouvernementales. En 2007, ces contributions combinées s'élevaient à 23 millions \$US.

Pour une agence internationale avec une telle variété de responsabilités, ce montant est très modeste. Les défis que le Mouvement antidopage doit affronter sont nombreux et augmentent chaque année. Nous pourrions faire bien davantage avec davantage de ressources, mais nous sommes conscients que nos partenaires fondateurs doivent eux aussi faire face à divers défis dans l'établissement de leurs propres priorités budgétaires. La récente Conférence mondiale sur le dopage dans le sport tenue à Madrid a indiqué qu'un financement plus important pourrait être mis à disposition, mais de préférence après présentation de nouveaux projets adéquatement budgétés.

L'AMA doit également être consciente que les gouvernements engagent des sommes importantes dans le financement de leurs propres organisations nationales antidopage. Le Mouvement olympique—en particulier les FI—mènent des programmes antidopage importants, et l'AMA doit utiliser ses ressources pour remplir son rôle de coordination en tant qu'agence internationale.

Quels sont les défis principaux pour maintenir le niveau actuel de financement?

Avant d'identifier de possibles nouvelles initiatives, il est important pour l'administration de l'AMA que:

- Les dépenses soient contrôlées attentivement pour garantir leur rentabilité;
- L'Agence puisse continuer d'employer une équipe de haut niveau, composée d'employés dotés d'une expérience internationale et motivés par la lutte contre le dopage dans le sport;
- La transparence soit maintenue dans toutes les questions financières;
- Nous gardions notre capacité d'identifier de nouvelles initiatives antidopage;
- Nous gardions la confiance et le soutien de nos partenaires et fondateurs afin qu'ils maintiennent leur volonté de mettre à disposition des ressources supplémentaires si nécessaire.

Envisagez-vous des problèmes financiers à court terme?

Notre principal défi est de maintenir la confiance de nos fondateurs pour qu'ils continuent de verser leurs contributions. Nous avons pu créer quelques réserves de liquidités non allouées, qui nous ont permis de limiter le niveau annuel d'augmentation des contributions. Il est prévu que ces réserves soient dépensées au cours des deux ou trois prochaines années, ce qui nous permettra encore de limiter le niveau d'augmentation des contributions. Mais, après cette période, des augmentations devront intervenir si nous voulons maintenir notre niveau d'activité.

Nous recevons presque tous nos revenus en dollars américains, mais nous effectuons la plupart de nos dépenses en dollars canadiens, et nous avons été considérablement désavantagés par les mouvements de change ces dernières années. Nous avons également créé un fonds de réserve pour anticiper l'augmentation potentielle des coûts juridiques.

Quelles tendances pourraient avoir un impact sur le financement de l'Agence?

L'intérêt pour la lutte contre le dopage dans le sport—et en conséquence les attentes par rapport à l'AMA—vont croissants. Cette situation créera inévitablement une pression sur le financement. La liste des priorités est importante:

- Maintenir notre statut dans le domaine de la recherche académique;
- Subvenir aux coûts juridiques toujours croissants;
- Assumer une charge de travail toujours plus importante provenant de preuves non analytiques et d'une collaboration renforcée avec les autorités publiques internationales et nationales;
- Superviser la conformité au Code;
- Intensifier le développement antidopage grâce au programme de création d'organisations régionales antidopage (ORAD), qui connaît un succès considérable;
- Continuer l'accréditation et le maintien des standards de qualité des laboratoires accrédités;
- Et développer le programme d'éducation, actuellement inadéquat.

Toutes ces activités exigeront un budget plus important. Nous ne traitons plus seulement de l'analyse d'échantillons A et B. Le monde du sport a adopté un Code standardisé qui attribue des responsabilités claires à l'AMA. Les gouvernements et le CIO restent à l'avant-garde de la lutte contre le dopage, et leurs activités imposent une coordination toujours croissante au niveau international. Les cas d'envergure ajoutent encore aux responsabilités à l'AMA. Notre équipe hautement motivée mérite d'être soutenue, et il faut comprendre que les stratégies et lignes directrices que nous fixons pour elle exigeront un financement plus important.

Le partenariat unique qu'est l'AMA a accompli beaucoup de choses au cours de ses huit premières années d'existence. Si les partenaires comprennent l'importance d'un financement adéquat, ce partenariat pourra—et devra—accomplir encore bien davantage à l'avenir. ■



« Avec de la détermination,
de la volonté et une bonne
attitude, vous pouvez améliorer
votre performance sans jamais
même penser à l'idée d'utiliser
des substances interdites. »

Kalusha Bwalya

Le roi Kalu

Kalusha Bwalya est le plus célèbre footballeur zambien de l'histoire. Et ce n'est pas un hasard si Kalusha—surnommé « Lusha », « le roi Kalu » ou encore « Kalu le Grand »—est aussi le meilleur marqueur et le joueur le plus titré de son pays.

Le jeune Bwalya a commencé à jouer au football dès sa plus tendre enfance, comme beaucoup de jeunes Africains. Souvent à pieds nus dans la rue, parfois avec un authentique ballon, en d'autres occasions avec un morceau de plastique ou tout autre objet trouvé. Inspiré par un père actif dans l'administration de ce sport, il a entamé sa carrière de sportif professionnel à 16 ans dans le championnat zambien, puis, au fil des années, a joué au Mexique, aux Émirats Arabes Unis, en Belgique et aux Pays-Bas. En 1988, lors des Jeux olympiques de Séoul, il était sur le terrain lors de la victoire de la Zambie contre l'Italie, qu'il considère aujourd'hui encore comme l'un de ses meilleurs souvenirs sportifs. Cette année-là, Kalusha a été récompensé par le titre de Joueur africain de l'année.

Mais la carrière de Kalusha a également été marquée par une grande tragédie, le 28 avril 1993, lorsque tous les joueurs et les administrateurs de l'équipe nationale zambienne présents ont péri dans une catastrophe aérienne au-dessus de l'Atlantique. Kalusha n'était pas dans l'avion, mais ce drame l'a marqué à un point tel qu'il s'est juré

de rebâtir le programme de football national avec une détermination à toute épreuve, en l'honneur de ses coéquipiers et de ses meilleurs amis perdus dans l'accident.

Après avoir été entraîneur, directeur sportif et officiel, Kalusha œuvre aujourd'hui comme « ambassadeur » et consultant technique pour la Coupe du monde 2010 organisée en Afrique du Sud. Il utilise également sa notoriété pour aider de grandes causes en Afrique, telles que la lutte contre le sida. Il a notamment créé une organisation—la Fondation Kalusha—qui organise des activités sportives pour les jeunes afin de transmettre des informations importantes pour la sensibilisation.

Également membre du Comité des sportifs de l'AMA, il partage ici quelques réflexions sur son expérience de sportif et la lutte contre le dopage.

Franç Jeu: Quel est votre meilleur souvenir sportif?

Kalusha Bwalya: J'en ai de nombreux, mais les deux plus marquants sont sans doute mon titre de Joueur africain de l'année et mes trois buts dans notre victoire 4-0 contre l'Italie aux Jeux de Séoul en 1988. Nous étions la première équipe africaine à battre une grande puissance européenne du football de manière aussi convaincante.

Quel rôle les sportifs d'élite peuvent-ils jouer dans la promotion du sport sans dopage et du franc jeu?

De façon générale, le franc jeu devrait être encouragé et mis en avant plus souvent. Les sportifs d'élite ont un rôle important d'ambassadeurs du sport et ont régulièrement la possibilité d'aller s'exprimer dans des écoles, des compétitions de jeunes et d'autres endroits. Ils devraient insister sur le fait que le succès peut venir grâce à la discipline et à la détermination, et que le mental est plus fort que toute aide artificielle. Avec de la détermination, de la volonté et une bonne attitude, vous pouvez améliorer votre performance sans jamais même penser à l'idée d'utiliser des substances interdites. Le cerveau sait comment optimiser ce potentiel et le don que Dieu nous a donné. Il faut savoir chercher en soi pour trouver des ressources parfois insoupçonnées.

Qu'espérez-vous accomplir au sein du Comité des sportifs de l'AMA?

J'espère acquérir et partager tout ce qu'il y a de bon dans le sport actuel. Le Comité des sportifs de l'AMA est une plateforme fantastique pour apprendre et partager avec des membres dotés du même état d'esprit, et discuter de la façon dont le problème du dopage affecte différents sports, différentes cultures et différents pays du monde. ■

Des questions importantes pour l'évolution de la lutte contre le dopage

L'AMA attache une grande importance aux avis et aux suggestions des sportifs. C'est pourquoi le Comité des sportifs de l'Agence, composé de sportifs d'élite du monde entier, représente la voix des sportifs propres et fournit à l'AMA des recommandations liées aux rôles et aux responsabilités des sportifs dans la lutte contre le dopage.

Sous la présidence de l'ex-champion russe de hockey sur glace et actuel membre du Conseil de fondation de l'AMA Vyacheslav Fetisov, le Comité s'est réuni les 3 et 4 avril 2008 au bureau principal de l'AMA à Montréal (Canada) pour discuter de plusieurs sujets importants pour le progrès de la lutte contre le dopage.

Éducation

Le Comité a insisté sur la nécessité de transmettre du contenu et des messages cohérents et harmonisés aux sportifs en matière d'éducation. Les membres du Comité ont encouragé tous les partenaires à utiliser les modèles de programmes d'éducation et de sensibilisation développés et approuvés par l'AMA pour s'assurer que des informations adéquates sur les dangers et les conséquences du dopage soient transmises aux sportifs dans tous les sports et dans tous les pays.

Contrôles

Une présentation générale a été donnée au Comité à propos des contrôles du dopage conformément au Programme mondial antidopage. Cette présentation a permis de clarifier le fait que l'AMA a un rôle de supervision et qu'il est de la responsabilité des organisations antidopage (fédérations sportives,

organisations nationales antidopage, etc.) de mettre en place des programmes de contrôle conséquents en et hors compétition.

Les membres du Comité ont fait part de leurs commentaires et suggestions à cet égard. Premièrement, ils ont exprimé leur préoccupation par rapport à la situation actuelle où les organisations antidopage ne disposent pas toutes de programmes antidopage développés et de qualité. Ils ont insisté sur l'importance que les programmes de contrôles hors compétition soient basés sur les meilleures pratiques dans ce domaine. Les contrôles ne servent pas seulement à la détection, mais aussi à la dissuasion du dopage, en augmentant les risques pour les tricheurs d'être attrapés. Les membres du Comité ont émis le souhait que les contrôles soient « omniprésents », pour renforcer la confiance des sportifs par rapport au système antidopage. Ils ont également souligné le besoin pour les sportifs de recevoir des

informations et une éducation sur la qualité des contrôles, et d'avoir la possibilité de faire part de leurs préoccupations si les contrôles ne sont pas effectués selon les standards de qualité appropriés. Ils ont suggéré que les sportifs puissent contacter leur fédération s'ils estiment que la qualité des contrôles est insuffisante.

Dans le même ordre d'idées, les participants à la réunion ont discuté des moyens pour les sportifs d'informer l'AMA si leur sport ou leur organisation nationale antidopage (ONAD) n'effectue pas de contrôles, ou si les contrôles ne sont pas réalisés dans les règles de l'art. L'AMA leur a expliqué qu'elle avait consacré ses premières années d'existence à élaborer et mettre en place des règles et à superviser leur application et leur respect, et que le « contrôle de la qualité » serait une prochaine étape importante dans l'évolution globale de la lutte contre le dopage. L'objectif à long terme est que toutes les



organisations antidopage du monde soient perçues comme étant égales en termes de qualité.

Au cours de la réunion, les participants ont également passé en revue le projet révisé de Standards internationaux de contrôle et fait part de leurs commentaires. Ils ont appuyé les amendements proposés concernant les informations sur la localisation des sportifs et les contrôles manqués, y compris la reconnaissance mutuelle par les signataires du Code des contrôles manqués et des manquements à l'obligation de transmettre des informations actualisées sur la localisation. Dans la proposition actuelle, ces manquements peuvent constituer une violation des règles antidopage quand trois contrôles manqués ou manquements aux obligations en matière d'informations sur la localisation concernent le même sportif dans une période de 18 mois. En outre, des informations obligatoires sur la localisation devraient être transmises par les sportifs faisant partie d'un groupe cible soumis aux contrôles d'une organisation antidopage. Ces informations comprennent l'adresse de résidence, les lieux de séjour et d'entraînement, les horaires de compétition et d'entraînement, ainsi qu'une période de 60 minutes par jour au cours de laquelle un contrôle pourrait être déclaré comme manqué si le sportif n'est pas au lieu indiqué par lui.

Au sujet des groupes cibles de sportifs soumis aux contrôles et de la collecte des informations sur la localisation, le

Comité a suggéré que davantage d'informations soient demandées aux sportifs, même si les ressources pour effectuer des contrôles sont limitées, ceci afin de renforcer la dissuasion. Les participants ont également prôné une standardisation des règles concernant l'inclusion obligatoire dans un groupe cible de sportifs soumis aux contrôles (par exemple dans le cas d'un retour à la compétition), en particulier pour ceux qui sont au sommet de leur sport, pour s'assurer que les sportifs présentant les plus grands risques de dopage soient contrôlés.

ADAMS

Les membres ont appelé une nouvelle fois toutes les organisations antidopage à utiliser ADAMS pour leurs programmes antidopage. Cette base de données centrale en ligne conçue par l'AMA et à disposition des partenaires sans frais aide les différentes organisations à améliorer leurs stratégies de contrôle et permet d'optimiser l'utilisation des ressources de toutes les organisations utilisant le système.

Passeport de l'Athlète

Le Comité a insisté sur l'importance pour les autorités antidopage d'accélérer le développement du concept du Passeport de l'Athlète et de ses avantages potentiels pour la lutte contre le dopage. Preuve que la lutte contre le dopage est un travail en perpétuelle évolution bénéficiant d'innovations scientifiques, le Passeport de l'Athlète, basé sur le suivi

longitudinal de paramètres biologiques de sportifs pour détecter des profils anormaux, est actuellement expérimenté pour son potentiel d'amélioration de la détection du dopage et de suivi de la santé des sportifs. Évoqué pour la première fois par l'AMA en 2002, ce projet s'est accéléré suite aux questions soulevées lors des Jeux olympiques d'hiver de 2006 au sujet des « interdictions de départ » infligées à des sportifs par leur fédération suite à des contrôles de santé ayant révélé des taux élevés d'hémoglobine. Des recherches et des projets pilotes menés au cours des dernières années ont permis de développer cette méthode, avec pour but à long terme une application universelle de ces moyens. Les participants à la réunion soutiennent vigoureusement l'AMA dans ce projet et ont encouragé l'Agence à s'assurer que le Passeport devienne réalité malgré l'arrêt du projet pilote dans le cyclisme.

Renforcement de l'adhésion des sportifs

Enfin, en réponse à une question de l'AMA sur les moyens pour l'Agence et les organisations antidopage de renforcer la confiance des sportifs par rapport au système antidopage, le Comité a souligné l'importance de continuer de renforcer la standardisation, la nécessité de contrôles fréquents, et l'importance pour les organisations antidopage de se montrer proactives et de communiquer des informations sur la lutte contre le dopage à leurs sportifs.

Compte à rebours

pour le rapport de conformité au Code

L'année 2008 est la première année au cours de laquelle les signataires du Code mondial antidopage 2003 doivent rendre compte officiellement à l'AMA de leur respect du Code. Celui-ci impose aux signataires de rendre compte de leur situation tous les deux ans et d'expliquer, s'il y a lieu, les motifs de leur non-conformité.

Ainsi, en novembre de cette année, l'AMA rapportera pour la première fois, par l'intermédiaire de son Conseil de fondation, les cas de non-conformité à ses partenaires ayant juridiction pour imposer des sanctions, notamment le Comité international olympique (CIO). La Charte olympique a été amendée en 2003 pour stipuler que l'adoption du Code par le Mouvement olympique est obligatoire, et que seuls les sports respectant le Code peuvent être inclus ou rester dans le programme des Jeux olympiques.

Les signataires doivent franchir trois étapes pour se conformer entièrement au Code: l'acceptation, la mise en place et la conformité.

En acceptant le Code, l'organisation sportive concernée accepte les principes du Code. A ce jour, 204 comités nationaux olympiques (CNO), 161 comités nationaux paralympiques, 80 organisations

nationales antidopage (ONAD), 28 Fédérations internationales (FI) de sports olympiques d'été, 7 FI de sports olympiques d'hiver, 29 FI reconnues par le CIO, 9 organisateurs de manifestations multisports et 22 FI membres de l'Association générale des Fédérations internationales de sports ont formellement accepté le Code. Cette liste peut être consultée sur le site Internet de l'AMA (www.wada-ama.org).

Une fois que l'organisation a accepté le Code, elle doit le mettre en place. Cela signifie qu'elle amende ses règles et règlements pour y inclure les articles obligatoires et les principes du Code. Le signataire détermine comment mettre le Code en place dans ses propres règles, règlements et/ou lignes de conduite, et ces règles doivent ensuite être soumises à l'AMA pour révision, en français ou en anglais, afin que l'Agence puisse établir si elles sont en ligne avec le Code. Pour faciliter cette tâche, l'AMA a élaboré des « modèles de bonnes pratiques », dont les partenaires peuvent se servir pour leurs propres règles. Des modèles de bonnes pratiques pour les FI, les CNO et les ONAD sont disponibles sur le site Internet de l'AMA.

Les « modèles de bonnes pratiques pour les CNO » peuvent être utilisés

par les CNO de pays disposant d'une ONAD établie. Dans ces pays, le CNO et l'ONAD doivent tous deux avoir des règles en place. Les « modèles de bonnes pratiques pour les ONAD » peuvent quant à eux être utilisés non seulement par les ONAD, mais aussi par les CNO de pays ne disposant pas d'une ONAD établie. Dans cette dernière situation, la responsabilité des activités antidopage dans le pays revient en effet au CNO. Les modèles de bonnes pratiques pour les CNO et les ONAD sont disponibles en français, en anglais et en espagnol. Cependant, les signataires hispanophones doivent transmettre à l'AMA une traduction française ou anglaise de leurs règles pour révision. Le bureau principal et les bureaux régionaux de l'AMA ont fourni ces modèles de bonnes pratiques à tous les signataires. Les modèles s'adaptent facilement aux besoins des différents partenaires et permettent à ces derniers de mettre en place des règles rapidement. Si de nombreux signataires ont déjà soumis leurs règles antidopage à l'AMA pour révision, d'autres doivent encore compléter ce processus.

Enfin, la dernière étape—la conformité au Code—signifie que l'organisation applique effectivement ses règles amendées conformément au Code. Pour permettre aux



signataires du Code de remplir facilement leur responsabilité de rendre compte de leur conformité, l'AMA a créé un questionnaire en ligne d'évaluation de conformité au Code (disponible sur le site Internet de l'AMA à l'adresse www.wada-ama.org/en/compliancesurvey). Ce questionnaire comprend des questions à choix multiples à propos des règles adoptées et des actions entreprises par l'organisation. Il aidera l'AMA à évaluer le statut de chaque signataire en termes de conformité au Code et permettra à l'Agence de fournir des conseils pour parvenir à la conformité, si nécessaire. Tous les signataires doivent remplir le questionnaire dès que possible, afin de permettre à l'AMA de les aider, si

besoin, à parvenir à la conformité avant le rapport 2008 au Conseil de fondation.

Pour davantage d'informations sur le rapport 2008 de conformité au Code et les responsabilités des signataires, veuillez consulter la section « Respect du Code 2003 & Rapport » du site www.wada-ama.org ou contacter Emiliano Simonelli, responsable principal de la conformité au Code (emiliano.simonelli@wada-ama.org ou +1 514 904 8828).

La conformité au Code est obligatoire, mais la lutte contre le dopage dans le sport est un effort commun. Nous vous remercions de votre collaboration dans ce cheminement. ■

Nouvelles ORAD

Le développement et la mise en place de programmes antidopage dans diverses régions du monde continue en 2008. Lors d'une rencontre de l'Afrique Zone I (Afrique du Nord) réunissant des représentants des comités nationaux olympiques (CNO) et des gouvernements de la Tunisie, du Maroc, de la Libye et de l'Algérie, tenue en mars à Tunis, les participants se sont entendus pour créer une organisation régionale antidopage (ORAD) chargée d'intensifier le développement de programmes antidopage dans la région. Suite à une décision unanime, et grâce au soutien du Ministre tunisien des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation physique, la Tunisie a offert d'accueillir le bureau de cette ORAD.

Au cours des prochaines semaines, l'AMA discutera également de la possibilité de créer une ORAD en Europe centrale, suite à l'invitation émise par plusieurs pays de cette région.

A ce jour, 15 ORAD ont été créées dans le monde, réunissant un total de 122 pays. L'AMA continue de collaborer avec chacune de ces ORAD pour faciliter le développement de programmes antidopage avec le soutien des CNO et des gouvernements, ainsi que des partenaires suivants:

PARTENAIRES PRINCIPAUX DES ORAD DANS LE MONDE

Organisation	ORAD soutenues
Antidopage Norvège	Asie centrale
Agence antidopage australienne	Asie du Sud Est, Océanie
Centre canadien pour l'éthique dans le sport	Afrique Zone II & III
Agence antidopage néo-zélandaise	Océanie
Agence antidopage finlandaise	Europe de l'Est
Agence antidopage japonaise	Asie du Sud Est
Agence antidopage sud-africaine	Afrique Zone V, Afrique Zone VI
UK Sport	États du Golfe & Yémen, Asie de l'Ouest, Asie du Sud
Organisation antidopage portugaise	Afrique Zone VI
Conseil olympique d'Asie	Accueille le bureau de l'ORAD des États du Golfe & du Yémen, soutient toutes les ORAD en Asie
Association des comités nationaux olympiques d'Afrique	Soutient toutes les ORAD en Afrique
Comités nationaux olympiques d'Océanie	Accueillent le bureau de l'ORAD d'Océanie, soutiennent l'ORAD d'Océanie
Association internationale des fédérations d'athlétisme	Collabore avec les ORAD d'Afrique
International Rugby Board	Collabore avec l'ORAD d'Océanie
International Cricket Council	Collabore avec l'ORAD des États du Golfe & du Yémen et l'ORAD des Caraïbes
CONFESJES	Soutient financièrement les pays francophones membres d'ORAD
Secrétariat du Commonwealth	Emploie les administrateurs et soutient financièrement des activités d'éducation de 4 ORAD: Afrique Zone V, Afrique Zone VI, Caraïbes et Océanie

Le Code 2009 publié

Le Code mondial antidopage révisé (ou « Code 2009 »), approuvé à l'unanimité par les délégués à la troisième Conférence mondiale sur le dopage dans le sport et adopté par le Conseil de fondation de l'AMA le 17 novembre 2007, est désormais disponible sur le site Internet de l'AMA (www.wada-ama.org).

Ce Code révisé, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2009, est le résultat d'une vaste procédure de révision et de consultation des partenaires et bénéficie de l'expérience pratique accumulée par l'AMA et ses partenaires dans l'application du Code 2003. Le Code 2009 sera un outil pratique et efficace dans la lutte contre le dopage dans le sport.

Le Code 2009 et un résumé des principaux changements par rapport au Code actuel peuvent être consultés dans la section « Mise en place du Code 2009 » du site Internet de l'AMA. Le numéro 1 – 2008 du magazine *Franc Jeu* contient également d'autres informations sur le processus de consultation et de révision du Code.



Les pays continuent de ratifier la Convention de l'UNESCO

Au 24 avril 2008, 82 pays avaient ratifié la Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO, adoptée à l'unanimité des 191 gouvernements présents à la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2005 et entrée en vigueur le 1er février 2007.

La Convention de l'UNESCO—le premier traité universel contre le dopage dans le sport—est l'instrument juridique par lequel les gouvernements formalisent leur engagement dans la lutte contre le dopage dans le sport. De nombreux gouvernements ne pouvant pas être liés juridiquement par un document non gouvernemental tel que le Code mondial antidopage—le document harmonisant les règles liées au dopage dans tous les sports et tous les pays—, cette Convention leur permet d'aligner leurs législations nationales sur le Code et d'harmoniser ainsi les règles sportives et les législations publiques dans la lutte contre le dopage dans le sport.

L'AMA est en contact permanent avec l'UNESCO et les divers gouvernements qui n'ont pas encore ratifié le traité

afin de les assister et de les encourager à le faire rapidement.

En outre, le Code mondial antidopage révisé, unanimement approuvé par les délégués du Mouvement sportif et des gouvernements présents à la troisième Conférence mondiale sur le dopage en novembre 2007, et qui entrera en vigueur le 1er janvier 2009, stipule qu'à partir de 2009, le Comité international olympique n'acceptera des candidatures à l'organisation des Jeux olympiques qu'en provenance de pays dont le gouvernement a ratifié la Convention de l'UNESCO et dont le comité national olympique, le comité national paralympique et l'organisation nationale antidopage sont en conformité avec le Code. Le Code révisé appelle également les Fédérations internationales à faire tout ce qui est en leur pouvoir, à partir du 1er janvier 2010, pour n'accorder l'organisation de championnats du monde qu'à des pays dont le gouvernement a ratifié la Convention de l'UNESCO et dont le comité national olympique, le comité national paralympique et l'organisation nationale antidopage sont en conformité avec le Code.

Troisième symposium sur le dopage génétique

L'AMA organise un troisième symposium sur le dopage génétique à Saint-Petersbourg les 10 et 11 juin 2008, avec le soutien des autorités sportives russes (Rossport).

Ce troisième symposium fait suite à ceux tenus à Banbury (Etats-Unis) en 2002 et Stockholm (Suède) en 2005. Il permettra de faire le point sur les avancées en matière de transfert de gènes à des fins thérapeutiques et de détection du dopage génétique, de discuter des limites entre la thérapie et l'amélioration de la performance du point de vue de la technique et de l'éthique, et d'examiner le cadre légal et les questions liées à l'application de la loi en relation avec le dopage génétique. Les participants seront notamment des experts du transfert de gènes, des scientifiques du domaine de l'antidopage, les membres du Panel sur le dopage génétique de l'AMA, et des éthiciens.



Appel d'offres pour projets de recherche en sciences sociales

L'AMA a diffusé, le 19 mars 2008, son appel d'offres annuel pour son programme de subventions de projets de recherche en sciences sociales pour 2009. Les chercheurs intéressés ont jusqu'au 11 juillet 2008 pour soumettre leurs propositions et seront avisés de la décision de l'AMA en décembre 2008. Les projets sélectionnés seront annoncés sur le site Internet de l'AMA en janvier 2009.

Le programme de subventions de recherche en sciences sociales de l'AMA a été mis sur pied pour appuyer le développement de programmes d'éducation et de prévention en matière de lutte contre dopage et pour évaluer l'efficacité des efforts éducatifs par une approche scientifique. Depuis son lancement en 2005, ce programme a servi à financer 21 projets de recherche, pour un montant total de subventions de 536000 \$US.

Les résultats des projets de recherche en sciences sociales financés jusqu'ici par l'AMA fournissent des indications intéressantes pour les futures priorités de recherche et les directions que pourraient prendre les futures initiatives éducatives.

Pour davantage d'informations sur le programme de recherche en sciences sociales de l'AMA, consultez le site www.wada-ama.org.



 A D A M S



Succès pour le cinquième symposium pour les FI/ONAD organisé par l'AMA

Les 1er et 2 avril 2008, l'AMA a organisé son cinquième symposium antidopage à l'attention des Fédérations internationales (FI) et des organisations nationales antidopage (ONAD) au Musée olympique de Lausanne (Suisse). Le 1er avril, l'AMA et les FI se sont rencontrées, tandis qu'une réunion de l'Association des organisations nationales antidopage (ANADO) se déroulait dans un autre lieu de la ville. Le lendemain, les représentants des ONAD se sont joints à ceux des FI pour une réunion commune avec l'AMA.

A cette occasion, des représentants de l'AMA ont informé les experts antidopage des FI et des ONAD au sujet des derniers développements en relation notamment avec le processus d'évaluation de la conformité au Code mondial antidopage 2003, du Code et des Standards internationaux révisés, du rôle et des responsabilités des signataires, des projets de modèles de bonnes pratiques, des mesures que les FI et les ONAD devraient prendre avant l'entrée en vigueur du Code révisé le 1er janvier 2009, de l'application des sanctions en conformité avec le Code révisé, du programme de développement antidopage de l'AMA, d'ADAMS (le système de gestion et d'administration antidopage), et des responsabilités des signataires du Code en matière d'éducation et de prévention du dopage au travers de la promotion de valeurs positives.

Quelque 80 participants représentant plus de 50 FI ont participé à la première journée du symposium. Plus de 150 participants représentant plus de 50 FI et plus de 40 ONAD se sont réunis lors de la deuxième journée.

La Mallette des entraîneurs disponible en ligne

Afin de rendre ses outils éducatifs encore plus accessibles, l'AMA met désormais à disposition sa Mallette des entraîneurs en téléchargement libre sur son site Internet. Les partenaires peuvent également l'offrir en téléchargement libre depuis le site Internet de leur organisation.

Lancée en 2007, la Mallette des entraîneurs est un ensemble d'outils éducatifs permettant de concevoir un programme de formation sur les bases de la lutte contre le dopage, pouvant durer de trois heures à une journée complète selon l'ajout de modules optionnels « à la carte ».

La Mallette des entraîneurs est l'une des trois mallettes éducatives conçues par l'AMA pour soutenir des groupes cibles de la lutte contre le dopage: les enseignants, les agents de programme (les personnes responsables de monter un programme éducatif au sein d'une organisation) et les entraîneurs. Deux autres mallettes sont en cours de création, à l'attention des agents de contrôle du dopage et des professionnels de la santé.

Le contenu de la Mallette des entraîneurs se trouve dans la section « Éducation » du site Internet de l'AMA (www.wada-ama.org)
Pour toute question à ce sujet, veuillez contacter l'AMA à l'adresse info@wada-ama.org.



Troisième symposium sur les enquêtes

Suite aux deux premiers symposiums organisés par l'AMA sur les pouvoirs d'enquête des organisations antidopage à Colorado Springs (2006) et Londres (2007), l'Agence organise une réunion de suivi les 1er et 2 mai 2008 à Sydney, avec le soutien du gouvernement australien. Cette rencontre permettra d'approfondir les questions étudiées lors des deux premières réunions et notamment d'examiner les projets de protocoles de partage d'informations, en vue de les finaliser et d'ajouter cette nouvelle stratégie aux divers autres éléments de la lutte contre le dopage.



Les événements suivants sont planifiés. Pour des mises à jour, veuillez consulter le site internet de l'AMA www.wada-ama.org

TROISIÈME SYMPOSIUM SUR LES ENQUÊTES ANTIDOPAGE

L'AMA, en collaboration avec le gouvernement australien, organise une troisième réunion d'experts sur le thème des enquêtes antidopage, des juridictions et des pouvoirs d'enquête.

1-2 mai Sydney, Australie

TROISIÈME SYMPOSIUM SUR LE DOPAGE GÉNÉTIQUE

L'AMA, en collaboration avec le gouvernement russe, organise une troisième conférence d'experts sur le thème de l'amélioration génétique de la performance sportive.

10-11 juin Saint-Petersbourg, Russie

SENSIBILISATION DES SPORTIFS

Le programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA vise à sensibiliser les sportifs aux dangers du dopage et à leur donner des informations en allant à leur rencontre.

8-24 août	Jeux olympiques	Pékin, Chine
6-17 septembre	Jeux paralympiques	Pékin, Chine

PROJET DE SENSIBILISATION DES JEUNES

L'AMA est en phase de développement d'un projet ciblé spécifiquement sur les jeunes. La première phase de ce projet sera lancée aux Jeux du Commonwealth des jeunes 2008.

12-18 octobre	Jeux du Commonwealth des jeunes	Pune, Inde
---------------	---------------------------------	------------

SÉMINAIRES ITINÉRANTS SUR L'ÉDUCATION

Les séminaires itinérants de l'AMA sur l'éducation contribuent à améliorer la compréhension des efforts contre le dopage, à disséminer des informations générales sur la lutte contre le dopage dans le sport, et à donner des conseils et outils pratiques aux partenaires de l'AMA dans le monde entier pour leur permettre de mettre en place ou de renforcer des programmes d'éducation antidopage. Pour davantage d'informations, veuillez contacter info@wada-ama.org.

21-22 avril	Montevideo, Uruguay
24-25 avril	Santiago, Chili
28-29 avril	Lima, Pérou
30-31 mai	Swaziland
13-14 juin	Libreville, Gabon
19-20 juin	Afrique Zone II & III (à confirmer)

OBSERVATEURS INDÉPENDANTS

Le programme des Observateurs indépendants (OI) contribue à renforcer la confiance des sportifs et du public lors de grandes manifestations sportives en surveillant et en auditant toutes les phases des programmes de contrôle du dopage et de gestion des résultats.

8-24 août	Jeux olympiques	Pékin, Chine
6-17 septembre	Jeux paralympiques	Pékin, Chine

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ANTIDOPAGE

Dans le cadre de ce programme, l'AMA travaille avec des partenaires pour faciliter la mise en place d'organisations régionales antidopage (ORAD) dans diverses régions du monde.

14-16 mai	ORAD d'Asie du Sud Est – Réunion du Conseil, gestion des AUT et des résultats	Manille, Philippines
26-27 mai	ORAD d'Afrique Zone VII – Réunion du Conseil	Port Louis, Maurice
29-30 mai	ORAD d'Afrique Zone VI – Réunion du Conseil	Swaziland
18-21 juin	ORAD d'Afrique Zone IV – Réunion du Conseil et formation d'agents de contrôle du dopage	Libreville, Gabon
23-24 juin	ORAD d'Afrique Zone II & III – Réunion du Conseil	A confirmer
26-28 juin	ORAD d'Asie du Sud – Réunion du Conseil, gestion des AUT et des résultats	Népal
Juin (à confirmer)	ORAD d'Asie centrale – Réunion du Conseil, gestion des AUT et des résultats	A confirmer
23-25 septembre	ORAD d'Europe de l'Est – Réunion du Conseil, gestion des AUT et des résultats	Bakou, Azerbaïdjan
6-8 novembre	ORAD d'Asie de l'Ouest – Réunion du Conseil, gestion des AUT et des résultats	A confirmer
10 novembre	ORAD des États du Golfe et du Yémen – Réunion du Conseil	Doha, Qatar

FORMATION À ADAMS

ADAMS (Système d'administration et de gestion antidopage) est la banque de données basée sur Internet coordonnant les activités antidopage dans le monde entier. L'AMA organise des sessions de formation pour les partenaires adoptant ADAMS.

Il n'y a actuellement aucune session de formation de groupe prévue. Si la demande est suffisante et qu'une session de groupe est organisée, l'AMA en publiera la date et le lieu dans la section « ADAMS » de son site Internet. Des sessions individuelles en ligne à distance sont régulièrement offertes. Veuillez contacter adams@wada-ama.org pour en organiser une.